

PS

Phénomènes
Spatiaux

GROUPEMENT D'ÉTUDE DE PHÉNOMÈNES AÉRIENS

G.E.P.A.



LE GÉNÉRAL D'ARMÉE AÉRIENNE
LIONEL MAX CHASSIN
(1902-1970)

PUBLICATION PÉRIODIQUE TRIMESTRIELLE

RÉDACTION - ADMINISTRATION

G. E. P. A.

69, rue de la Tombe-Issoire, PARIS 14^e

25 3^{me} Trimestre 1970
- SEPTEMBRE 1970 -

7,50 F

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1970

- Président :** M. Lionel CHASSIN, Général d'Armée Aérienne †.
- Vice-Présidents :** M. Edmond CAMPAGNAC, ancien élève de Polytechnique, ingénieur-conseil en automation et en recherche opérationnelle. — M. Raymond LUCAS, ingénieur. — M. Paul MISRAKI, auteur de « Des Signes dans le Ciel ».
- Secrétaire général :** M. René FOUERE.
- Secrétaires-adjoints :** Mlle Lina CRISTI. — M. Pierre TEYSSANDIER, ancien élève de l'Ecole Centrale, ingénieur en physique de la relativité. — Michel TROUBLE, ingénieur-docteur.
- Trésorière :** M^{me} Francine FOUERE.

COTISATIONS ET ABONNEMENTS

Les cotisations et abonnements sont annuels et partent du mois de janvier. Les personnes qui verseront leur cotisation ou souscriront un abonnement en cours d'année recevront le ou les numéros de « Phénomènes Spatiaux » déjà parus dans l'année. Le bulletin est servi d'office aux adhérents.

Les cotisations demandées aux membres adhérents sont les suivantes :

Membre ordinaire (France)	25	F
Membre ordinaire (Etranger)	30	F
Membre bienfaiteur (France et Etranger)	50	F

Pour la France et l'Etranger, on peut, sans adhérer au G.E.P.A., se procurer notre bulletin « Phénomènes Spatiaux » dans les conditions suivantes :

Abonnement annuel	30	F
Prix au numéro	7,50	F

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement.

Nos correspondants nous obligeraient en nous réglant, toutes les fois qu'ils le pourront, par virement postal adressé au C.C.P.

G.E.P.A. : 7914-47 PARIS

APPEL A NOS LECTEURS

Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs pour la rédaction du bulletin, non seulement en ce qui concerne l'envoi d'informations relatives aux observations insolites, mais encore l'envoi d'articles originaux sur le sujet de notre enquête. Nos ressources étant limitées, nous ne pouvons pas promettre de publier dans notre bulletin tous les envois valables.

REUNIONS TECHNIQUES

Le G.E.P.A. organise des réunions techniques réservées aux spécialistes des disciplines scientifiques en rapport avec le problème des soucoupes volantes.

Ces réunions ont lieu au Lycée Rodin, 19, rue Corvisart, Paris (13^e), dans la Salle des Actes mise très obligeamment à notre disposition par M^{me} la Directrice du Lycée à laquelle nous disons nos plus vifs remerciements.

Le nombre de places étant limité, les personnes désireuses de participer activement à ces réunions sont priées d'en informer le Secrétaire Général du G.E.P.A. :

**69, rue de la Tombe-Issoire
PARIS (14^e)**

REUNIONS PUBLIQUES

Au Musée Social, 5, rue Las-Cases, Paris-7^e (Métro : Solférino), à 20 h 30, les **Vendredis** 23 octobre, 20 novembre, 11 décembre 1970 et 22 janvier, 12 février, 19 mars, 23 avril et 21 mai 1971.

Participation aux frais: 3 F.

SOMMAIRE

En hommage à notre Président, par René Fouéré	1	Une soucoupe volante sur Porto Alegre, par le Pr Felipe Machado Carrion.....	17
Le général Chassin, par Raymond Lucas, vice-Président du G.E.P.A.	3	Nouvelles précisions sur l'incident de San Martí de Tous	19
C'est un oiseau, un avion, c'est..., par le Dr J. Allen Hynek.....	4	Frappé par un éclair jailli d'une soucoupe volante	20
Constat de désaccord, par René Fouéré....	9	Les Extra-Terrestres (suite), par Jader U. Pereira, secrétaire du GGIOANI	21
Y a-t-il des preuves de l'existence d'un pé- ril ou d'hostilité dans le phénomène UFO, par le Dr James E. McDonald	10	A propos de « Présence des Extraterres- tres » de von Däniken, par René Fouéré..	29
Illumination nocturne sur la Bourgogne. Une enquête de Henry-Jean Besset	14	Publications signalées	32 et 34
		Complément à « La Neige d'Octobre », par Jean Senelier, ingénieur	33
		Réunions publiques	34

EN HOMMAGE A NOTRE PRÉSIDENT

C'est avec une profonde émotion et une grande tristesse que nous avons appris la mort de notre Président, le général d'Armée aérienne Lionel Max Chassin.

Nous savions que son état était grave, que sa survie était une sorte de miracle sans cesse renouvelé. Nous aurions dû nous attendre à son départ et pourtant sa fin soudaine nous a surpris. Notre cher malade résistait si extraordinairement à son mal que nous n'arrivions pas à imaginer cette rapide disparition.

C'est une illusion dont nous sommes tous victimes. Nous avons beau savoir que ceux que nous aimons sont mortels, leur effacement de ce monde nous paraît irréel, une sorte de cauchemar incompréhensible et atterrant dont nous allons nous réveiller. Nous pensons que nous allons les retrouver, leur parler, mais c'est désespérément impossible.

La mort du général Chassin eut pour nous ce caractère poignant de l'inattendu et de l'irréparable. Nous avions pour lui, notre épouse et nous-même, une sorte d'affection presque filiale. Comme en témoigne l'éditorial qu'il écrivit pour le N° 9 de notre revue (septembre 1966), il avait pour nous une estime des plus émouvantes, une estime dont nous étions presque confus.

Il avait joué, dans la réorientation du GEPA survenue en 1964, un rôle décisif et c'est sur ses instances que nous avons accepté d'assumer, sous sa présidence, les fonctions difficiles de secrétaire général du GEPA. Il nous avait honnêtement prévenu qu'il ne pourrait guère nous aider et que le principal fardeau reposerait sur nous. Néanmoins, chaque fois que ses propres tâches puis, plus tard, les rémissions de son mal, lui en laissèrent l'occasion, il se fit un devoir d'assister à nos réunions publiques et nous fit la faveur d'écrire, pour notre bulletin, des editoriaux très appréciés.

Mais, son mal, s'aggravant, l'isola de plus en plus du monde. Ce dût être pour cet homme prodigieusement actif et si diversement doué, pour cet orateur-né, une épreuve terrible d'être réduit au silence et à la réclusion. Nous n'eûmes bientôt plus que de rares occasions de le revoir, mais qui furent toujours pour notre épouse et nous-même très émouvantes.



Il nous avait dit que la recherche dans laquelle notre groupement était engagé restait l'une des rares choses extérieures qui pussent encore lui tenir à cœur. C'est pourquoi, même lorsqu'il lui devint physiquement impossible de nous apporter la moindre collaboration verbale ou écrite, nous avons voulu, nos principaux collaborateurs et nous-même, lui faire l'honneur de le maintenir à la présidence de notre groupement.

Dans un de nos editoriaux anciens, nous avons écrit ces lignes auxquelles nous n'avons rien à changer aujourd'hui :

« Nous ne devons pas oublier que, méprisant les jugements qu'on pourrait porter sur lui, le général Chassin fut l'un des premiers et des plus éminents pionniers de la recherche qui est nôtre. C'est sous son égide que parurent, dans « Forces Aériennes Françaises », les belles études du lieutenant Plantier et du capitaine Clérouin sur les soucoupes volantes.

« En acceptant la présidence de notre groupement, il nous a fait un honneur et une faveur dont nous lui sommes reconnaissants. Il a mis à notre disposition son immense crédit et signalé le GEPA à l'attention de tous les chercheurs sérieux, ce qui fut pour nous un puissant élément de succès... » (« Phénomènes Spatiaux » N° 6, 4^e trimestre 1965, page 1).

Le général Chassin ne fut pas seulement un pionnier de la recherche à laquelle nous nous sommes consacrés, mais encore un homme doté d'aptitudes et de qualités exceptionnelles, comme on pourra s'en convaincre en lisant l'article biographique que l'un de nos vice-présidents M. Raymond Lucas a bien voulu écrire à son sujet dans ce même bulletin. On apprendra, par cet article, documenté et précis, ce que fut la vie de l'homme qui devint, et resta jusqu'à sa mort, notre président.

Notre revue n'a aucun caractère politique ou militaire et se consacre exclusivement à une recherche, qui se veut scientifique et objective, portant sur ces phénomènes spatiaux insolites connus sous le nom de soucoupes volantes. Il n'empêche que le retracement de ce que fut la carrière militaire du général Chassin,

par son ancien condisciple de l'Ecole Navale le commandant Raymond Lucas, témoigne, pour nos lecteurs, non seulement de la culture de notre président défunt, mais encore de ses connaissances techniques éminentes en des matières qui le rendaient apte à porter des jugements éclairés sur les observations des objets qui nous occupent.



Dans sa belle préface à l'ouvrage d'Aimé Michel « Mystérieux Objets Célestes » (Arthaud 1958), le général écrivait avec pertinence et non sans humour :

« Qu'est-ce d'ailleurs qu'un témoignage ? Si un gendarme vient déclarer, à la barre d'une Cour d'Assises, « qu'il a vu un homme, muni d'un revolver, traverser la route en poursuivant un autre homme, et disparaître avec lui dans un bois », il ne viendra pas à l'esprit des jurés de discuter ce témoignage. Et si trois autres gendarmes confirment le fait, et que le châtimement d'un assassin en découle, soyons assurés qu'une tête tombera. Mais que ces quatre gendarmes écrivent un jour, dans un rapport, « qu'ils ont vu un objet en forme de cigare s'approcher rapidement en venant du nord, stationner pendant plusieurs secondes au-dessus du village, puis repartir vers l'est à une vitesse fulgurante en changeant de couleur », et l'on verra bien des hommes « sérieux » mettre en doute leur intelligence ou leur sobriété. On parlera d'« hallucinations », de « ballon-sonde », d'« hélicoptère », de « phénomènes lumineux ». Ces mêmes esprits sérieux penseraient-ils à absoudre l'assassin si, pour expliquer le premier témoignage, l'avocat affirmait que les gendarmes n'ont pas su reconnaître deux chiens en train de folâtrer ? » (pp. 10 et 11).

De la même préface, nous reproduisons encore le paragraphe suivant :

« Intelligence extra-humaine ? Pourquoi pas ? Le temps est loin où Ptolémée plaçait la Terre au centre d'un système solaire dont il faisait tout l'univers. Eddington n'affirmerait plus aujourd'hui sans doute que notre race est la race suprême et que l'intelligence humaine est la reine de l'univers. Nous sommes revenus à plus de modestie, et nous admettons fort bien qu'il puisse y avoir — et peut-être bien pas si loin de nous — des êtres dont le degré de civilisation dépasse largement le nôtre. Ne nions pas a priori. Gardons une attitude de prudence. Travaillons et réservons notre jugement. » (p. 13).



Envers le général Chassin, envers cet homme éminent, ce brillant esprit qui vient de disparaître, nous avons contracté une immense dette de gratitude. Nous pensons personnellement que la meilleure manière pour notre groupement de s'acquitter de cette dette sera d'accomplir la tâche qu'il lui avait confiée, de poursuivre, avec la même constance et le même sérieux, cette recherche à laquelle notre président tenait tant.

Nous sommes convaincu d'exprimer les sentiments de tous les membres du GEPA et de nos collaborateurs en disant en leur nom, et en notre propre nom, notre sympathie profonde et attristée à sa veuve, à ses enfants, à tous ses parents et amis.

René FOUÈRE.

REMERCIEMENTS

Qu'ils fussent ou non membres du G.E.P.A., nous remercions très vivement tous ceux qui, à l'occasion de la mort de notre Président, survenue le 16 août 1970, nous ont exprimé en des termes parfois très touchants, leurs condoléances.

LE GÉNÉRAL CHASSIN

par Raymond LUCAS, vice-Président du GEPA

Né à Bordeaux le 26 avril 1902, le futur général Chassin passe son baccalauréat à quatorze ans et, à dix-sept ans, entre à l'Ecole Navale.

Enseigne de vaisseau en 1921, il est embarqué par la suite sur divers bâtiments et est admis en 1925 dans l'Aéronautique navale. Il prend part aux opérations du Maroc et devient pilote en 1928.

En 1929, il est professeur à l'Ecole Navale puis sur le Croiseur-Ecole d'Application.

Lieutenant de vaisseau en 1930, il est chargé de l'Ecole de navigation aérienne à Brest, et y compte parmi ses élèves Antoine de Saint-Exupéry. Une longue amitié liera par la suite ces deux hommes.

En 1936, il passe dans l'Armée de l'air et commande, en Tunisie, une escadrille de bombardement.

Il entre à l'Ecole de Guerre Aérienne en 1938 et est promu commandant. Il suit aussi les cours de l'Ecole libre des sciences politiques, dont il obtient le diplôme.

A la déclaration de guerre, il est désigné pour représenter l'aviation française au Comité stratégique franco-anglais de Londres, et fait partie en 1940 du Cabinet du Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'air. En juin 1940, il passe en Afrique du Nord et y commande un groupe de Douglas. En 1941, il revient en France, est chargé de la création de la Section d'Etudes Générales de l'Armée de l'air et entre dans un réseau de résistance.

En novembre 1942, il joue un rôle important dans les négociations qui amèneront la fin de la lutte contre les Américains.

Au début de 1943, promu lieutenant-colonel, il est commandant en second d'un groupement de bombardement engagé en Tunisie.

En 1944, il commande une escadre de bombardement basée en Sardaigne et est de retour en France, ensuite, avec le général Juin. Dès la libération de Paris, il est chef du Service d'Information des armées.

Général en 1946, il est désigné en 1948 pour commander la 3^e Région Aérienne à Bordeaux. Il y reste trois années.

A la demande du général De Lattre, il est envoyé en 1951 en Extrême-Orient pour y exercer le commandement en chef de l'aviation. Il y reste deux ans.

En 1953, il revient en France et, après

avoir occupé plusieurs postes de haute direction, il est, en 1958, général d'Armée Aérienne, chef de la Défense Aérienne de l'Europe Occidentale.

Il quitte l'Armée de l'air en avril 1958.

Il était grand officier de la Légion d'Honneur et titulaire de plusieurs autres ordres.

Ecrivain, le général Chassin a dirigé la revue « Forces aériennes françaises » et fit partie du Comité de Direction de la Revue de Défense Nationale. Il est l'auteur de neuf volumes d'histoire militaire, notamment :

- Le Chevalier Paul (en collaboration avec Léon Vérane, 1932),
- Histoire militaire de la seconde guerre mondiale (1947, couronné par l'Académie française),
- Stratégie et bombe atomique (1949),
- Anthologie des classiques militaires français (1950),
- L'ascension de Mao Tsé Toung,
- La conquête de la Chine par Mao Tsé Toung (Payot, 1952),
- Bélisaire (Payot, 1957),
- Aviation Indochine.

Il est aussi l'auteur de plusieurs traductions d'ouvrages anglais et d'un roman « Les Conquérants de l'Infini » (1934).

Il a préfacé plusieurs ouvrages, en particulier le livre d'Aimé Michel « Mystérieux Objets Célestes » (Arthaud, 1958).

Sur le plan sportif, le général Chassin a commencé jeune. Il a pratiqué dès le lycée le rugby et a, partout où il s'est trouvé, organisé et poussé la pratique des sports, ce qui lui a valu la médaille d'or de l'Education physique. Il est l'un des plus anciens parachutistes français (depuis 1936).

Sa culture s'étendait, par-delà la littérature, aux domaines des arts, de la peinture et de la musique.

En 1962, l'intérêt grandissant qu'il portait à la question des OVNI's l'amena à rencontrer le futur G.E.P.A., dont il devait devenir, en 1964, le Président.

Dans les dernières années de sa vie, se sachant condamné à terme, il accepta ce sort avec un calme admirable et montra, dans cette longue épreuve, l'énergie qui fut la marque dominante de son existence.

C'EST UN OISEAU, C'EST UN AVION, C'EST...

Ecrit par le Dr. J. Allen HYNEK
pour «The Christian Science Monitor»

Mercredi 22 Avril 1970

Bien que l'intérêt officiel s'en soit détourné, la question des objets volants non identifiés reste toujours bien vivante, dit un astronome distingué — et expert dans le domaine des UFOs. Il plaide en faveur d'une «vraie curiosité scientifique» à l'égard du sujet.

Evanston, Illinois

LE VERDICT A ÉTÉ RENDU : les objets volants non identifiés (UFOs) sont des produits de l'imagination. Et la sentence a été prononcée : les UFOs sont dorénavant bannis du pays — ou plutôt du monde — et à l'avenir il ne faut plus leur accorder d'attention sérieuse.

Le jury, financé par l'U.S. Air Force — et dont le « chef » est le Pr E.U. Condon —, c'est le Comité d'étude des UFOs de l'Université du Colorado. Il a soumis son rapport au début de l'année 1969 après deux années d'étude, une étude ponctuée de controverses et de dissensions au sein du comité, et mise en ve-

dette par l'exclusion de deux membres du jury.

Le juge, c'est Robert C. Seamans Jr., Secrétaire de l'Air Force, qui, en prononçant sa sentence tardive en décembre 1969, vient de mettre fin à la prise en charge, vieille de vingt-deux ans, du problème des UFOs par l'U.S. Air Force. Le procès a fermé la porte à quiconque souhaiterait rendre compte d'une « aventure UFO » à un organisme américain officiel.

Pourtant, certains gouvernements ont encore des bureaux auxquels on peut adresser des rapports sur les UFOs : l'Argentine, l'Australie, la Grande-Bretagne, le Canada, le Chili, la Grèce, la Nouvelle-Zélande et la Suède. Mais aucun d'eux ne s'est occupé d'organiser des recherches sérieuses sur le sujet. La plupart se sont contentés de laisser l'U.S. Air Force, avec ses vastes moyens, faire le travail pour eux. Ces pays vont maintenant devoir décider s'ils prendront ou non de plus grandes responsabilités en ce qui concerne les rapports relatifs aux UFOs.

Il se peut que « l'exécution de la sentence » de bannissement des UFOs s'avère difficile. En effet, en dépit des déclarations du Comité Condon, des comptes rendus d'observations étranges émanant de pilotes, d'officiers de police, d'opérateurs de tours de contrôle et d'autres personnes chargées de responsabilités, ont continué d'affluer.

Voies détournées

Mais cela, le public a eu bien plus de mal à l'apprendre. De tels rapports parviennent actuellement, par des voies détournées, jusqu'à des gens sérieux, chercheurs et collecteurs de rapports sur les UFOs, ou à des groupes d'étude dans diverses parties du monde.

Aux Etats-Unis, il existe deux organismes principaux de ce genre : l'Aerial Phenomena Research Organization (APRO) Tucson, Arizona et le National Investigations Committee for Aerial Phenomena (NICAP), Washington, D.C. — lequel, en dépit de son nom et de son lieu de résidence, est un organisme civil



Le Dr J. Allen Hynek

Directeur du nouveau Lindheimer
Astronomical Research Center de
la Northwestern University.

(Photographie obligeamment
communiquée par le Dr Hynek).

privé. En outre, il existe beaucoup d'autres organismes plus petits.

Le grand public n'apprend pas grand-chose sur les UFOs dans les pages des grands quotidiens des villes, qui semblent avoir accepté le verdict du jury sur les UFOs. Il faut dire cependant, pour être précis, que les UFOs ne sont plus matière à « nouvelles ». De fait, on ne trouve guère de différence ou de nouveauté quand on passe d'une observation d'UFO faite il y a dix ans à une observation d'aujourd'hui.

A l'occasion, quand une histoire d'UFO prend un tour différent — de même que dans le cas où un canular habilement conçu parvient à mystifier un certain nombre d'observateurs honorables — il arrive qu'un article de journal soit consacré à l'événement.

Les journaux des petites villes demeurent néanmoins des sources de rapports sur les UFOs. Les services spécialisés qui rassemblent les nouvelles distribuées par les journaux de petites villes (et étrangers) nous révèlent qu'il y a toujours des gens qui observent dans le ciel des choses très troublantes.

Sources respectables

Les UFOs ont toujours été plus fréquemment signalés dans les régions rurales que dans les secteurs à forte densité de population. Le particulier qui habite une petite ville et qui rapporte une observation d'UFO est souvent un membre respecté de la communauté et il est fort peu probable que sa conduite ait été motivée par un désir de notoriété ou de gain. Il arrive qu'il soit une relation personnelle du directeur du journal local, ou encore qu'il ait des enfants à l'école, qu'il assiste aux mêmes offices religieux, qu'il aime regarder les mêmes programmes de télévision, qu'il s'acquitte tous les jours honorablement de ses fonctions et qu'il ne soit pas catalogué comme un personnage malhonnête ou comme un déséquilibré mental. A faire connaître son aventure, une telle personne n'aurait rien à gagner sinon de s'exposer au ridicule.

Bref, d'après le témoignage des gens qui les connaissent, il est encore plus difficile de concevoir que de telles personnes aient pu « dérailler » collectivement, que d'imaginer qu'elles aient pu vivre quelque espèce d'aventure très insolite.]

Ce qu'affirment le Docteur Condon et évidemment le secrétaire de l'Air Force, c'est précisément que de telles « aventures insolites » ne se déroulent que dans l'esprit des témoins. Il devient plus difficile de défendre ce point de vue lorsqu'on doit parler de plusieurs personnes qui déclarent avoir assisté au même événement.

Etrange conduite

On ne saurait par exemple, considérer comme une attitude scientifique le fait d'accuser de déséquilibre mental plusieurs personnes disant avoir toutes vu une lumière très brillante s'approcher, s'arrêter brusquement à quelques centaines de mètres d'elles, stationner silencieusement à quelques mètres au-dessus du sol et au bout de plusieurs minutes s'envoler, départ arrêté, à une vitesse incroyable. Tout particulièrement lorsqu'on rapporte que le phénomène aurait produit différentes sortes d'interférences électriques — baisse de lumière des phares d'automobiles, « calage » d'un moteur de voiture, parasites dans la transmission radio, etc.

En de pareilles circonstances, lorsqu'on vient dire à des citoyens de bon sens, occupant des postes chargés de responsabilités, tels que professeurs, pilotes, officiers de police, etc. qu'ils ont tout bonnement mal identifié la planète Vénus ou un ballon à air chaud, ils ont souvent le sentiment d'avoir été traités bien cavalièrement par les enquêteurs officiels.

Il est tout à fait juste de dire que les faits décrits dans un rapport d'observation d'UFO bafouent fréquemment les lois bien établies de la physique. En raison de son inertie, un engin possédant une masse tant soit peu considérable ne peut absolument pas atteindre en quelques secondes de très grandes vitesses sans qu'une poussée sans précédent lui soit appliquée et sans qu'il y ait production d'un grand bruit.

Hypothèse de l'illusion

Il se présente par conséquent trois possibilités au moins aux chercheurs :

1. Les témoins ont été victimes d'une grave hallucination.

2. Un engin était bel et bien présent, mais obéissait à des lois physiques d'un ordre supérieur à celui dont relèvent les lois connues de nos physiciens.

3. Il n'y avait aucun objet matériel, mais quelque chose donnant totalement l'impression d'être physiquement réel et pouvant affecter des personnes, des animaux et des objets inanimés.

La première et la troisième hypothèses ne sont pas équivalentes car une hallucination n'effraie pas des chevaux, du bétail, des chiens et n'immobilise pas des automobiles ni ne brouille des émissions de radio ou de télévision.

Les spécialistes de la physique rejettent d'emblée la deuxième hypothèse, oubliant bien facilement qu'il y a moins d'un siècle ils auraient tout aussi catégoriquement écarté la possibilité de l'énergie nucléaire, de la télévision et des vols dans l'espace.

La troisième hypothèse, parce qu'elle évoque le paranormal et s'apparente ainsi aux phénomènes de poltergeists (1), à la perception extra-sensorielle, à tout le domaine de l'occulte, est pareillement rejetée, et de façon sommaire, par les physiciens.

Ils se sont donc rangés à l'hypothèse de la fausse interprétation, de l'illusion, hypothèse étayée par les « statistiques » UFO indiquant qu'une majorité des rapports d'observation d'UFOs peuvent être expliqués sans difficulté comme des cas d'erreur de perception, de méprise, chez les personnes non instruites.

Mais ces statistiques ne sont pas toutes aussi convaincantes. Un quart des cas examinés par le Comité Condon est demeuré inexplicable, de même que plus de 3.000 sur les 12.000 cas de l'Air Force. A part les quelque 700 cas reconnus comme absolument « non identifiés », il restait 2.500 autres cas pour lesquels seules de maigres explications furent proposées, à titre de suggestion.

Aucune vérification n'a été possible pour ceux-ci car le faible effectif de Blue Book (composé généralement de trois personnes) ne permettait pas d'entreprendre les recherches complémentaires exigées par de telles vérifications. Le groupe Condon a dépensé un demi-million de dollars et n'a mené d'enquêtes sur les lieux que pour environ 60 rapports d'observation seulement. Avec 12.000 cas à étudier, le projet Blue Book put au mieux fournir des identifications probables ou possibles, pour la plupart des cas, les qualifications de « probable » ou de « possible » étant opportunément abandonnées lorsque des statistiques de fin d'année furent établies.

« Rapports en sommeil »

Le tableau qui suit montre le volume des rapports avant afflué vers l'Air Force depuis ces vingt-deux dernières années.

Observations signalées 1947-69

Année	Nombre	Année	Nombre
1947	79	1959	364
1948	143	1960	514
1949	186	1961	488
1950	169	1962	474
1951	121	1963	399
1952	1.501	1964	526
1953	452	1965	887
1954	429	1966	1.060
1955	404	1967	937
1956	778	1968	392
1957	1.178	1969	(146)*
1958	590		

* Etude terminée au début de l'année.

(1) NDLR : Par phénomènes de poltergeists (de l'allemand « polter », bruit et « geist », fantôme), on entend des phénomènes particuliers de « hantise » caractérisés par des coups frappés ou des jets de pierres dont on ne découvre pas les auteurs et que certains attribuent à des fantômes ou « esprits ».

Peut-être doit-on accorder plus qu'un intérêt passager au fait que vingt ans après que l'Air Force eut commencé ses recherches, et juste trois années avant leur terme, les trois années 1965, 1966 et 1967 ont fourni plus de cas d'UFOs qu'aucune période précédente de trois années successives.

Et pourtant, en vingt-deux ans, 12.000 rapports d'observation d'UFOs paraissent être un petit nombre. Pourquoi n'y en a-t-il pas davantage ? Il semble qu'il y ait là un phénomène parallèle, celui des « rapports en sommeil ». En 1965, le sondage Gallup établit que cinq millions d'Américains avaient vu un « UFO ». Ce qui signifie que quelque 4.988.000 rapports ne purent être adressés à l'Air Force ! Il est parfaitement probable que dans ce pays, et peut-être partout dans le monde, il existe un « réservoir » d'observations non signalées ou de « rapports en sommeil ». C'est l'opinion de l'auteur de ces lignes qui a derrière lui une longue expérience en matière d'interrogation de témoins d'UFOs.

Ainsi donc, d'après tout ce qui précède, il apparaît que c'est seulement en prenant de propos délibéré ses désirs pour des réalités qu'on peut dire que le problème UFO a été résolu. Mais, à l'inverse, ce serait encore prendre grossièrement ses désirs pour des réalités que de prétendre que tout cela signifie que les UFOs sont des visiteurs de l'espace. La mentalité populaire confond volontiers UFOs et intelligence extra-terrestre, mais il n'y a pas de faits indiscutables venant à l'appui de cette opinion.

Nous sommes, pour le moment, forcés de conclure que nous ne comprenons absolument pas le phénomène UFO, pas plus que nous ne comprenons comment, quand nous sommes assis dans un fauteuil, les yeux fermés, nous parvenons à imaginer (en couleur) un jardin de fleurs.

L'effort scientifique est entravé

Ainsi donc, après vingt années, nous ne sommes guère éloignés de notre point de départ. La communauté scientifique, étant bien décidée à « ne s'occuper que de ce qui la regarde » et étant victime de l'erreur consistant à croire que les rapports d'observation d'UFOs émanent uniquement de personnes crédules, inexpertes, et même mentalement déséquilibrées, refuse d'orienter l'effort scientifique productif vers ce qui lui apparaît comme une fosse aux serpents intellectuelle. Mais l'ennui, c'est que les rapports d'observation d'UFOs les plus troublants sont envoyés par des personnes à l'esprit droit, bien équilibrées, compétentes, et ne viennent que rarement de partisans fanatiques des UFOs ou de psychopathes.



L'une des photographies qui illustraient l'article du Dr Hynek dans le « Christian Science Monitor ». Cette photographie aérienne, déjà publiée dans le Bulletin de l'APRO de juillet-août 1969, a été prise, croyons-nous, par M. McWane, enquêteur de l'APRO. Elle représente un espace mort, un cercle de végétation « brûlée », de quelque 12 m de diamètre, découvert, quelques heures après l'observation d'un UFO, au milieu d'un grand champ de soja appartenant à M. Barr et situé à 12 km au sud de Garison dans l'Iowa.

Les personnes animées d'une véritable curiosité scientifique seront à l'affût de ce qui va se passer dans les prochaines années post-Condon et post-Blue Book. Cessera-t-on d'entendre parler « d'histoires incroyables racontées par des gens dignes de foi », maintenant que le verdict a été rendu ? Certains pilotes et d'autres personnes occupant des postes comportant de grandes responsabilités continueront-ils de faire des observations d'UFOs ? Si la réponse est affirmative, comment le public en sera-t-il informé, maintenant qu'il n'y a plus de moyen officiel de les signaler. L'APRO et le NICAP demeurent, et l'auteur de ces lignes offre ses services pour la réception de rapports d'observation d'UFOs, pour lesquels il existe au moins deux témoins.

L'étude du phénomène UFO continuera, en dépit de la barrière de ridicule qu'on a élevée contre elle. Il est peu probable, toutefois, que des services gouvernementaux, à la lumière du rapport Condon et de l'action de l'U.S. Air Force, puissent financer de telles études.

La solution la plus vraisemblable, c'est plutôt la continuation d'une recherche sérieuse, tranquille, à l'abri des feux de la rampe, et avec le soutien de legs ou de fonds privés. Une telle recherche devrait être menée par des physiciens et des spécialistes de l'étude du comportement, dévoués à leur tâche, possédant les qualités qui sont exigées des savants, qualités jadis formulées par le célèbre physicien Schroedinger, père de la mécanique quantique, qui déclara : « La première qualité exigée d'un savant est la curiosité ; il doit être capable de s'étonner et être animé du désir ardent de découvrir ».

Traduit avec l'autorisation de
« The Christian Science Monitor »
Copyright 1970 The Christian Science Publishing
Society
Tous droits réservés

C'est le Dr Hynek lui-même qui a eu l'obligeance de nous adresser, en nous demandant ce que nous en pensions, la page du « Christian Science Monitor » sur laquelle était imprimé l'article dont nous venons de donner la traduction française à nos lecteurs.

Cette page du grand journal américain était jointe à une aimable lettre dans laquelle le Dr Hynek rendait à notre effort un hommage auquel nous avons été sensible. Nous remercions très vivement le Dr Hynek de son double envoi dont nous sommes honoré.

Pour nous, l'article de notre éminent correspondant est un document de la plus haute importance, en raison de la personnalité de son signataire et parce qu'il vient après la publication du rapport Condon.

Cette publication, qui n'a guère affecté ceux qui s'intéressent depuis longtemps au problème des UFOs, a eu néanmoins un très fâcheux impact sur les gens moins informés, sur les directeurs et rédacteurs de journaux et, d'une façon générale, sur tous ceux qui s'étaient accoutumés à penser que tout ce qui venait des services officiels américains avait, en matière d'UFOs, une valeur décisive, constituait un jugement sans appel. Il en est résulté un désintéret accru de la grande presse à l'égard du problème des UFOs et une difficulté supplémentaire pour les témoins d'observations insolites cherchant à se faire entendre. Quant aux représentants des milieux scientifiques les plus opposés à la prise en considération du problème, ils ont pu penser que cette fois, à travers la personne du Dr Condon, ils avaient remporté une victoire définitive.

Le fait qu'au cœur de cette situation — si bien décrite dans son article — le Dr Hynek vienne dire que rien n'a été résolu et que l'étude est à poursuivre, à reprendre, apporte un démenti hautement qualifié à ceux qui ont cru ou voulu croire que les UFOs étaient irrémédiablement enterrés. Démenti hautement qualifié car nul n'ignore que le Dr Hynek est un savant et qu'en cette qualité il a été pendant plus de vingt-deux ans le conseiller de toutes les commissions successives qui furent chargées par l'U.S. Air Force d'étudier le

problème des UFOs. Ce long passé d'enquêteur lui donne une information et une compétence redoutables. La prise de position que constitue son article est donc de la plus haute importance, et il y a lieu de donner à cet article toute la diffusion possible. Nous sommes heureux de pouvoir le publier, et d'autant plus que, par cet article, le Dr Hynek s'offre à recevoir et à étudier tous rapports sur les UFOs qui émaneront d'au moins deux témoins.

Nous devons toutefois très honnêtement dire que sur un point nous ne partageons pas entièrement les vues du Dr Hynek, en ce sens que nous n'avons pas, comme lui, le sentiment que la conception qui fait des UFOs des visiteurs extra-terrestres soit dépourvue à ce point de fondement sérieux. Nous lui avons écrit en substance :

« Nous avons nous-même interviewé un certain nombre de témoins et nous sommes parvenu à la conviction que, tout au moins dans quelques cas particuliers, ils avaient vu quelque chose qui avait l'apparence et les possibilités de manœuvre d'un engin — et, qui plus est, d'un engin qui ne semblait pas avoir pu être construit par des ingénieurs terrestres mettant en œuvre les techniques les plus perfectionnées dont nous puissions soupçonner l'existence. En conséquence, nous avons été finalement amené à en conclure qu'un tel engin ne pouvait que venir d'ailleurs.

« Nous devons admettre que c'est une inférence qui semblerait logique mais qui n'a pas la valeur d'une certitude absolue. De toute manière, notre principal souci est d'être objectif. Nous essayons de procéder avec soin et avec précaution, en sorte que notre réserve n'a, après tout, qu'une importance mineure. Ce qui importe à nos yeux, c'est que la recherche scientifique sur les UFOs se poursuive et votre article est sans aucun doute des plus aptes à la stimuler. »

Nos remerciements au « Christian Science Monitor » qui nous a autorisé à publier une traduction de l'article du Dr Hynek et toute notre gratitude aussi à M. Frédéric Favier qui nous a apporté, pour cette traduction, l'aide la plus précieuse.

CONSTAT DE DÉSACCORD

par René FOUÉRE

Dans le N° 22 de « Phénomènes Spatiaux », sous le titre « Au sujet des observations de San Miguel du 14 novembre 1964 », nous avons intégralement reproduit le texte d'un article que nous avait adressé M. Robert Futaully, astronome à l'observatoire de Paris-Meudon. Le signataire de cet article établissait qu'à des écarts près qui pouvaient passer pour des erreurs d'observation les trajectoires des deux fusées porteuses des satellites terrestres Saturn SA-5 et Cosmos 42-43 se confondaient avec celles suivies, lors de ses deux premiers passages, par ce qui n'avait été, au jugement du R.P. Reyna et des autres témoins, qu'un objet unique et insolite. Sur l'objet du troisième passage, l'article n'affirmait rien, sinon que cet objet ne pouvait être un satellite catalogué.

Notre ami argentin a pris connaissance de l'étude de M. Futaully. Nous lui en avons d'ailleurs communiqué tous les éléments avant que le bulletin fût mis sous presse.

Nous devons à nos lecteurs et à notre correspondant — dont nous avons publié l'observation dans le N° 8 de « Phénomènes Spatiaux » — de dire qu'il nous a manifesté son désaccord avec l'interprétation des deux premiers passages qui se dégage de l'étude de M. Futaully, interprétation à laquelle ce dernier, après avoir pris connaissance des arguments présentés par le R.P. Reyna, reste fermement attaché.

Le directeur de l'observatoire Adhara et les témoins qui se trouvaient à ses côtés le 14 novembre 1964 continuent de penser qu'ils n'ont vu, au cours des deux passages en question, qu'un objet unique et insolite, et non deux fusées porteuses, bien qu'ils ne nient pas que ces dernières aient pu passer aussi, selon des trajectoires conformes aux calculs de M. Futaully, dans le ciel de San Miguel, cette nuit-là.

Nous ne pouvons, ni nous ne désirons ouvrir nos colonnes à une discussion technique qui ne serait pas seulement longue et délicate, mais risquerait de tourner à un conflit entre personnes. Du reste, après nous avoir fait part de son désaccord, le R.P. Reyna nous a finalement écrit qu'il ne désirait pas entrer dans un débat à ce sujet.

Pour notre part, nous n'estimons pas, faute de qualification suffisante, être en mesure de présenter, en pareille matière, une argumentation décisive et indiscutable. Nous ne pourrions que formuler des hypothèses matériellement invérifiables, et dont le caractère de vraisemblance serait très diversement apprécié. Dans ces conditions, tout en restant perplexe, nous refermons le dossier de San Miguel et nous ne le rouvririons que si quelque élément nouveau et d'importance cruciale venait à se manifester.

On peut, certes, reprocher au R.P. Reyna un manque de précision dans le compte rendu de son observation, mais il convient de remarquer, à sa décharge, qu'au moment où ces apparitions l'ont surpris il ne se livrait pas, sous la coupole de l'observatoire Adhara, à un travail d'observation programmé. Il s'entretenait familièrement avec des techniciens de l'observatoire de Physique Cosmique voisin, qu'il avait invités à venir là pour les initier au spectacle du ciel, et il venait de leur montrer au télescope, entre autres choses, le satellite Echo II lorsqu'un objet lumineux inattendu a fait son apparition.

On conçoit donc — surtout si l'on tient compte du désir qu'eut le révérend père de faire partager à ses compagnons sa propre vision télescopique de l'objet — que la précision de l'observation elle-même et de son compte rendu n'aient pas été celles auxquelles on aurait été en droit de s'attendre dans le cas d'une observation faite intentionnellement et en exécution d'un programme de recherche déterminé.

Tout en renonçant à poursuivre la discussion sur cet incident de San Miguel — dont le caractère fut, en toute hypothèse, exceptionnel — nous tenons à redire au R.P. Reyna et à M. Robert Futaully que, quels que puissent être leurs désaccords, nous leur sommes reconnaissants du concours qu'ils nous ont apporté.

En suspendant le débat, nous formons finalement le vœu que des faits nouveaux nous permettent de voir plus clair à l'avenir en cette matière difficile.

Y A-T-IL DES PREUVES DE L'EXISTENCE D'UN PÉRIL OU D'HOSTILITÉ DANS LE PHÉNOMÈNE UFO ?

*par le Dr James E. McDonald
Professeur de Météorologie
Doyen de Physique de l'Institut
de Physique Atmosphérique
de l'université de l'Arizona*

Les déclarations officielles ont souligné depuis les deux dernières décennies le fait qu'il n'y a aucune preuve d'hostilité dans le phénomène UFO. Dans une large mesure, on semble devoir parvenir à cette même conclusion lorsqu'on se réfère à l'ensemble des preuves rassemblées par des chercheurs indépendants. En ce qui concerne la question des périls possibles, elle est peut-être moins claire. Il existe un certain nombre de cas enregistrés (je dirais quelques douzaines de cas) où des personnes, dont l'honnêteté ne paraît pas devoir être sérieusement mise en cause, ont déclaré avoir reçu de légères blessures, ou, dans un très petit nombre de cas, de sérieuses blessures résultant de quelque action de la part d'un objet non identifié. Je ne connais pourtant que deux cas pour lesquels je me suis livré à des recherches personnelles suffisantes et au sujet desquelles je me sentirais obligé de qualifier les actions « d'hostilités ». Ce nombre est si infime comparativement à l'ensemble des rapports favorables d'observations d'UFOs dont j'ai connaissance que je ne saurais considérer « l'hostilité » comme la caractéristique essentielle du phénomène UFO.

Il est toujours possible de buter accidentellement contre une fourmi, d'y tuer de nombreuses fourmis et d'en détruire l'entrée sans pour autant avoir nourri au préalable d'hostilité envers les fourmis. De même, il est fatal pour un homme de se cogner accidentellement dans une hélice d'avion en mouvement, pourtant on ne pourrait accuser l'avion d'avoir manifesté de « l'hostilité » envers la malheureuse victime. Dans le phénomène UFO on semble se trouver en présence d'un très grand nombre de phénomènes inexplicables, inhabituels, et si, d'aventure, on rencontre parmi eux des cas où se manifeste un péril, il serait prématuré de leur attribuer une valeur d'hostilité. Néanmoins, aussi longtemps que nous demeurerons aussi profondément ignorants de la nature globale du problème UFO, il paraît prudent de n'émettre à son sujet que des jugements réservés, et à simple titre de suggestion. Si les UFOs sont d'origine extra-terrestre, il nous faudra en apprendre beaucoup plus que nous n'en connaissons actuellement avant de pouvoir parvenir à des conclusions irréfutables en matière de péril-et-d'hostilité.

Je vais citer brièvement dans la fin de cette section un certain nombre de cas types se rattachant au problème du péril.

1. Cas d'arrêts de voitures :

Au cours d'une période de deux heures aux alentours de minuit (nuit du 2 au 3 novembre 1957), 9 véhicules différents furent tous victimes de pannes d'allumage et de nombreux autres subirent des extinctions de phares, tandis que des objets décrits comme faisant environ 100 à 200 pieds de long (30 à 60 m), émettant généralement une fumée rougeâtre ou bleuâtre, étaient signalés dans le voisinage de la petite agglomération de Levelland, Texas (réf. 10, 13, 14). Cette série d'incidents fut rapportée à la une des journaux nationaux jusqu'au jour où elle fut officiellement expliquée en termes de « foudre en boule » et « d'allumages défectueux en raison de l'humidité ». Pourtant, en me référant aux bulletins météorologiques, je découvris qu'il n'y avait pas d'orages signalés à proximité de Levelland cette nuit-là et qu'il n'y avait pas de pluie capable de mouiller les circuits d'allumage. Bien que je n'aie pu me mettre en rapport avec aucun des conducteurs intéressés, j'ai interrogé le shérif Weir Clem de Levelland et un journaliste de la ville, qui se sont tous deux livrés à des enquêtes cette nuit-là. Ils m'ont confirmé qu'il n'y avait absolument ni pluie ni orage. On ne saurait considérer les incidents comme expliqués.

Cette catégorie d'effets UFO n'est assurément pas rare. Parmi la vague d'observations d'UFOs de 1954 en France, Aimé Michel a décrit de nombreux cas où des motocyclettes, automobiles, etc. ont eu des pannes d'allumage. J'ai rencontré des exemples similaires en étudiant les cas d'observation d'UFOs en Australie. Il y a probablement environ une centaine de rapports enregistrés sur ces cas (voir réf. 10 pour en avoir une liste de quelques douzaines). Dans un très petit nombre de cas seulement il y a eu de véritables dégâts, c'est-à-dire pas seulement des ennuis passagers, pour le système électrique des véhicules. Dans le cas de Levelland, par exemple, dès que l'objet lumineux s'est éloigné d'un véhicule particulier en difficulté, ses phares se sont automatiquement rallumés (lorsque les commutateurs des

phares étaient restés branchés) et le moteur s'est remis en route immédiatement. Ce dernier détail prouve à lui seul que l'explication « allumage défectueux en raison de l'humidité » n'est pas raisonnable, c'est bien évident.

Comment de tels effets peuvent se produire, c'est un point qui n'est pas clair. Une suggestion a été faite en ce qui concerne les pannes d'allumage : des champs magnétiques très intenses pourraient saturer à tel point la bobine d'allumage que le point de fonctionnement se trouverait reporté jusqu'au coude supérieur de la courbe d'aimantation, en sorte que des oscillations magnétiques à l'entrée ne produiraient que des effets très minimes à la sortie. Quelques *cersteds* à l'intérieur de la bobine même suffiraient à produire ce résultat. Mais, quand on en revient au calcul détaillé, quand on tient compte des effets d'écran, des distances de base et quand on admet que le champ produit par le dipôle varie comme l'inverse cube de la distance, on s'aperçoit que les valeurs du champ requis, à moins de quelques pieds de l'extrémité de l'« UFO-dipôle », seraient, approximativement parlant, de l'ordre du mégagauss (du million de gauss). Assez curieusement, d'autres calculs précis de champs magnétiques conduisent à des estimations du même ordre. Mais, de toute évidence, les techniques terrestres ne nous fourniraient pas aisément de telles intensités de champ. Autant que je sache, il n'existe pas de preuve certaine qu'on ait observé la magnétisation résiduelle à laquelle on pourrait s'attendre si l'hypothèse précitée était correcte. Le mécanisme réel du phénomène pourrait être totalement différent de celui mentionné.

La cause de l'extinction des phares est encore moins claire, bien qu'il soit possible, s'agissant de certains véhicules, que des relais des circuits d'éclairage aient été bloqués par action magnétique. Les extinctions de phares sont plus énigmatiques que les pannes d'allumage. De tels cas ne posent pas de questions préoccupantes faisant intervenir des notions de péril ou d'hostilité. On pourrait, bien sûr, prétendre que des accidents de la route ont été causés par des extinctions de phares et des pannes d'allumage. Toutefois, il faut reconnaître que des cas d'observation d'UFOs dans lesquels n'intervenait aucune perturbation électrique auraient pu conduire à de plus graves accidents de la route. Beaucoup d'automobilistes ont déclaré avoir presque perdu le contrôle de leurs véhicules lorsque des UFOs ont foncé sur eux. Le péril est évidemment plus réel ici que dans le cas du phénomène d'immobilisation de voitures. Le nombre de cas de survols de voiture à basse altitude (« *buzzing* ») qui impliquaient des risques d'accidents de la route est

assez important pour qu'on puisse le considérer comme un fait quelque peu préoccupant. Pourtant, à ma connaissance, cet aspect du problème UFO n'a pas été pris officiellement en considération.

J'ai appris qu'en Australie un incident avait causé une telle frayeur chez les passagers d'un véhicule survolé à basse altitude qu'ils avaient sauté hors de la voiture avant son immobilisation et qu'elle s'était précipitée dans un fossé. Un cas similaire s'est produit récemment aux États-Unis. Manquant d'espace, je ne vais pas citer d'exemples du même ordre, bien qu'il ne me serait pas difficile d'en faire une liste qui en comprendrait peut être quelques douzaines.

2. Exposition à des radiations bénignes

Par exposition à des « radiations », je n'entends pas ici exposition à la radioactivité ou à d'autres radiations nucléaires, mais à des radiations provoquant des irritations de la peau comparables à celles causées par des coups de soleil, etc.

J'ai interviewé un certain nombre de personnes qui avaient souffert de rougeurs de la peau consécutives à l'exposition à des radiations (visibles) à proximité d'UFOs. René Gilham, de Merom, Indiana, par exemple, observa un UFO évoluant au-dessus des parages de son domicile, le soir du 6 novembre 1957 et fut victime de légères brûlures. En parlant avec lui, j'appris que les symptômes avaient disparu en l'espace de quelques jours sans laisser de séquelles. A Loch Raven Dam, Maryland, les témoins d'un incident (cas d'immobilisation de voiture) qui eut lieu dans la nuit du 26 octobre 1958, se trouvaient à proximité d'un objet fortement lumineux de la taille d'un petit dirigeable. Ils souffrirent, après être descendus de leur voiture immobilisée, de rougeurs de la peau pour lesquelles ils durent recevoir des soins médicaux. Sans devoir citer d'autres exemples, je pense pouvoir dire que ces cas ne suggèrent pas un réel péril, mais justifient, en tout cas, une étude scientifique.

3. Cas de blessures physiques plus graves

James Flynn, de Ft. Myers, Floride (cas assez bien étudié par les enquêteurs, à la fois de l'A.P.R.O. et du N.I.C.A.P.) aurait reçu des blessures insolites et souffert de troubles physiques, après avoir cherché à déceler le défaut de fonctionnement de ce qu'il avait pris pour un véhicule d'essai, en difficulté, du cap Canaveral, véhicule qui était tombé dans les Everglades (région située au sud de la Floride), le 15 mars 1965. J'ai pu m'entretenir avec Flynn et des gens qui le connaissent, et j'estime que son cas méritait beaucoup plus que l'attention superficielle qu'on lui accorda

lorsqu'il eut fait le récit de son aventure aux autorités compétentes. Admis à l'hôpital, il y demeura une semaine environ et y fut soigné pour une grave hémorragie à un œil (sans aucune preuve médicale de coup reçu), avec perte des principaux reflexes tendineux profonds, pendant un certain nombre de jours, d'après le communiqué de son médecin publié par l'A.P.K.O. (ref. 45).

Un autre cas, associé à un contact direct avec un objet non identifié au sol, et comportant plus qu'une simple rougeur de la peau, se serait produit à Hamilton, Ontario, le 29 mars 1966. Charles Cozens, alors âgé de 13 ans, déclara à la police et à des journalistes (ainsi qu'à moi-même ensuite, au cours d'une communication téléphonique entre lui, son père et moi) qu'il avait vu ce soir-là tomber dans un champ non clôturé, à Hamilton, deux objets lumineux assez petits. Il s'était dirigé vers eux, poussé par la curiosité, et il affirme que, finalement, il s'en rapprocha de très près, et toucha la surface de l'un d'eux afin de voir à quoi cela pouvait ressembler. Ce n'était pas chaud mais cela paraissait lisse à un degré inhabituel. L'un des deux petits objets en forme de petits pains au lait (8 pieds sur 4 dans leur partie plane, 3 à 4 pieds de haut) possédait à une extrémité un prolongement que le jeune garçon estime avoir pu être une sorte d'antenne ; il le toucha et sa main fut violemment repoussée tandis que, dans l'air, une étincelle jaillissait de l'extrémité du prolongement. Il s'enfuit, songeant tout d'abord à aller prévenir le petit poste de police annexe le plus proche. Mais, regardant par-dessus son épaule, après avoir atteint le bord du champ, et ne voyant plus les objets, il craignit que la police ne le crût pas et courut à la maison. Ses parents, après avoir discuté assez longuement de l'incident avec leur fils, qui était effrayé, prévirent la police.

C'est ainsi que l'incident fut porté à la connaissance du public. Deux autres personnes d'Hamilton aperçurent cette nuit-là des objets apparemment similaires mais plutôt en vol qu'à terre. Le jeune Cozens fut soigné pour une brûlure ou une inflammation de celle de ses mains qui avait été en contact avec le prolongement au moment où l'étincelle avait jailli. En interrogeant à la fois le père et le fils j'eus l'impression qu'en dépit de sa nature insolite l'événement fut décrit très honnêtement, et avec soin, aussi je crois qu'il mérite qu'on le considère sérieusement. Il est certain qu'on préférerait avoir affaire à un certain nombre de témoins adultes plutôt qu'à un enfant seul, néanmoins, j'estime que ce cas supporterait un examen attentif.

Il existe quelques autres rapports

d'observation similaires faisant état d'un contact physique, avec des objets aériens posés au sol, qui aurait causé de légères blessures ; pourtant, je ne suis pas encore suffisamment certain de leur degré d'authenticité pour pouvoir me prononcer. Il serait fort souhaitable qu'on se livre à des recherches beaucoup plus approfondies sur certains cas de ce genre à l'étranger, afin d'avoir la possibilité de déterminer leur valeur probante. Il faut souligner le fait que, pour le moment, un très petit nombre de rapports sur des cas similaires a été enregistré.

4. *Rares exemples suggérant une hostilité ouverte*

Mon expérience de chercheur ne me fournit que deux cas de blessures infligées avec ce qu'on pourrait appeler une intention d'hostilité ouverte et dont on ait des preuves de l'authenticité. Il existe d'autres rapports connus de ce genre que l'on pourrait interpréter comme des cas d'hostilité ouverte, mais, dans le cadre de mes propres recherches, je ne saurais m'en porter garant.

A Beallsville, Ohio, dans la soirée du 19 mars 1968, un jeune garçon fut victime d'assez légères brûlures de la peau à la suite d'un incident de nature déconcertante. Gregory Wells venait de quitter le seuil de la maison de sa grand-mère pour se diriger vers la caravane de ses parents, qui se trouvait à quelques dizaines de mètres de là, lorsque sa grand-mère et sa mère entendirent ses cris et le trouvèrent en train de se rouler sur le sol, son veston en flammes. Après avoir reçu des soins à l'hôpital voisin, il décrivit à ses parents, aux adjoints du shérif et à d'autres personnes, ce qu'il avait vu. Il s'agissait d'un objet de forme ovale, portant un certain nombre de lumières, qui planait au-dessus des arbres et traversait la grand-route en venant de l'endroit où le garçon se trouvait. Un appendice, ressemblant à un tube, était sorti d'un endroit situé au centre de la base de l'objet et, en pivotant, avait décrit un cercle, puis lancé un éclair qui avait coïncidé avec l'inflammation du veston de l'enfant. Ce dernier venait juste de se retourner pour s'éloigner, aussi la brûlure atteignit le revers de son bras. Alors que j'étudiais le cas, j'interrogeai un certain nombre de personnes du secteur de Beallsville et, parmi celles-ci, il se trouvait que certaines avaient vu cette nuit-là un objet long, cylindrique, évoluer à très basse altitude dans le voisinage de la maison des Wells. Je ne peux rapporter ici tous les détails, qui ne manquent pas du reste. Mes conversations avec des personnes qui connaissent le jeune garçon, et notamment son professeur, font que je ne vois aucune raison de ne pas tenir compte de cette aventure, en dépit de son contenu insolite.

Après avoir étudié l'incident de Bealls-ville, j'analysai un autre rapport faisant état de brûlures de nature plus grave subies dans un contexte encore plus fortement indicatif d'hostilité ouverte. Je préfère ne pas citer de noms et ne pas livrer de détails précis ici ; toutefois, je dois dire que, sur la base des renseignements que je possède actuellement et du résultat de mes entretiens avec les personnes concernées, il m'apparaît qu'il y a des raisons valables pour considérer l'incident comme authentique. Du fait que, d'une part, le cas est sans précédent et que, d'autre part, il subsiste encore des contradictions entre certains témoignages, je ne donnerai pas de détails et je me contenterai de dire que l'incident — au même titre qu'un certain nombre d'autres

incidents ayant fait l'objet de rapports signalant des blessures à la suite d'une rencontre avec un UFO — ne justifie pas une réaction de panique, mais justifie assurément la mise en œuvre de recherches beaucoup plus approfondies que toutes celles auxquelles on s'est livré jusqu'à cette date.

REFERENCES :

10. Hall, R.H., 1964 : *The UFO Evidence*, Washington, D.C., NICAP, 184 pp.
13. Lorenzen, C.E., 1966 : *Flying Saucers*, New York, Signet Books, 278 pp.
- Lorenzen, C.E. and L.J., 1967 : *Flying Saucer Occupants*, New York, Signet Books, 215 pp.
- Lorenzen, C.E. and L.J., 1968 : *UFOs Over the Americas*, New York, Signet Books, 254 pp.
14. Michel A., 1958 : *Flying Saucers and the Straight-Line Mystery*, New York, Criterion Books, 285 pp.
45. APRO *Bulletin*, May-June, 1965, p. 1-4.

N.D.L.R.

Traduit pour l'essentiel par M. Frédéric Favier auquel nous disons toute notre gratitude, le texte ci-dessus est extrait de la déclaration présentée par le Dr McDonald au symposium sur les UFOs qui s'est tenu le 29 juillet 1968 au « Comité sur la Science et l'Astronautique », qui est une commission fonctionnant dans le cadre de la Chambre des Représentants, la seconde chambre du Congrès américain (voir dans « Phénomènes Spatiaux » N° 17, page 4, l'article « Le symposium du 29 juillet 1968 »). Ce texte se trouve aux pages 76 à 79 du document officiel « Symposium on UFOs », Hearings before the Committee on Science and Astronautics, U.S. House of Representatives, 90th Congr. 2nd session, July 29, 1968, édité par la Clearinghouse for Federal Scientific and Technical Information, 5285 Port Royal Road, Springfield, Virginia 22151, U.S.A., au prix de 3 dollars.

*

Les faits que le Dr McDonald a cités, avec une prudence et une mesure qui méritent tous nos éloges, sont loin d'épuiser la liste des cas présumés d'agression caractérisée et même d'enlèvement attribués aux pilotes des soucoupes volantes. Nous signalerons, en passant, les témoignages d'agression au Venezuela dont le major Donald Keyhoe s'est fait l'écho aux pages 238 à 243 de son livre « *The Flying Saucer Conspiracy* » et la troublante affaire brésilienne d'enlèvement dont Rivalino Mafra aurait été la victime (voir l'article « *The Brazilian abduction* » dans la « *Flying Saucer Review* » de novembre-décembre 1962, p. 10). On pourrait remonter beaucoup plus loin en arrière dans le temps.

Le Dr McDonald a eu raison, par son heureuse image de la fourmière, d'attirer l'attention sur le risque que l'on peut courir quand on s'aventure à remonter des faits aux intentions.

A propos de l'affaire de Monte Maiz dont le témoin, Douglas, avait souffert de brûlures infligées par des « lumières » braquées sur lui, nous avons nous-même écrit dans le « Bulletin du G.E.P.A. » N° 6, du 2^e trimestre 1964 — bulletin aujourd'hui épuisé — les lignes suivantes :

« Les effets sur nous-mêmes des actes accomplis par des êtres venus de l'espace, et qui peuvent être très différents de nous, ne sont pas nécessairement un critère valable de leurs intentions réelles à notre égard. Cette remarque pourrait bien s'appliquer à l'incident de Monte Maiz.

« Rien de ce qui est advenu là ne nous permet d'affirmer que les êtres mystérieux rencontrés par Douglas aient voulu effectivement le malmener. Ils ont pu vouloir l'éclairer parce qu'ils le distinguaient mal. Le rayon qu'ils ont braqué sur lui n'était peut-être, à leur mesure, qu'un équivalent de celui de nos lampes électriques de poche. Bien qu'il brûlât Douglas, il pouvait être sans effet sur leur propre corps. »

Qu'ils témoignent ou non d'une intention de nous nuire, les faits restent les faits, avec toutes leurs conséquences pour nous, et l'on peut bien dire que s'approcher de trop près d'un engin insolite peut comporter de réels dangers. Aussi regrettons-nous que, dans l'édition française « *Soucoupes volantes : affaire sérieuse* » de l'ouvrage de Frank Edwards « *Flying saucers — serious business* », on n'ait pas traduit l'avertissement imprimé sur le rabat de la jaquette de l'ouvrage

américain et que nous traduisons ci-dessous à l'intention de nos lecteurs :

« AVERTISSEMENT

« S'approcher de près d'objets volants non identifiés peut être nuisible aux êtres humains. Ne vous tenez pas sous un UFO en vol stationnaire à basse altitude. Ne touchez pas ou n'essayez pas de toucher un UFO qui a atterri. Dans

chacun de ces cas, la seule chose sûre à faire, c'est de vous éloigner rapidement des lieux et de laisser l'armée s'occuper de l'affaire. Il y a un danger possible d'irradiation et l'on connaît des cas où des personnes ont été brûlées par des rayons émanant des UFOs. On trouvera des détails sur ces cas dans ce livre.

« NE PRENEZ PAS DE RISQUES
AVEC LES UFOs ! »

ILLUMINATION NOCTURNE SUR LA BOURGOGNE

Une enquête de Henry-Jean BESSET

Le 25 avril dernier, notre collaborateur et ami Jean Cerles, des « Dêvêches » de Dijon, nous faisait obliquement parvenir une coupure de son journal, prise dans le numéro du 23-24.5.1970, contenant l'article suivant de M. J. Wintzenrieth :

« ETRANGE APPARITION DANS LE CIEL DE COTE-D'OR.

« Six personnes ont vu l'engin mystérieux laissant une traînée verte.

« DIJON. — Un an à peine après l'apparition dans le ciel de Chevigny-Fenay (1) d'un objet volant non identifié, c'est vers le château d'Arceau, en Côte-d'Or, que plusieurs témoins dignes de foi ont eu, il y a quelques jours, une étrange apparition.

« Il était environ 1 h 30 dans la nuit de dimanche à lundi, et six personnes circulaient à bord d'une voiture sur le chemin qui mène du château d'Arceau à la route nationale de Mirebeau-Gray.

« M. Gérard Sutarik, professeur à Paris, était au volant de la voiture. Il était accompagné de sa femme, d'un autre couple également professeurs parisiens, et de Mme et M. Claude Defond, transporteurs à Mirebeau-sur-Bèze.

« Nous avons rencontré ce dernier, qui nous a fait un récit de l'apparition que tous six ont également constatée.

« Alors que nous roulions en voiture, la campagne environnante et la voiture elle-même furent brusquement illuminées par une forte lueur vert-bleu. C'était un peu comme un éclair, sauf peut-être la couleur. Durant les quelques secondes — une dizaine environ — que le phénomène a duré, on voyait comme en plein jour. J'ai passé ma tête par la portière de la voiture et j'ai vu une sorte de tuyère que l'on pourrait apparenter à une tuyère d'avion à réaction et, derrière, une flamme vert-bleu longue d'environ 4 à 5 fois le diamètre de la tuyère. »

« Par contre, M. Defond n'a pas pu nous préciser la forme exacte de l'engin, la flamme seule ayant retenu son atten-

tion. Cependant, il est affirmatif sur ce point : durant tout le phénomène, aucun des passagers de la voiture n'a entendu un bruit quelconque, ni avant d'ailleurs, ni après. Toujours d'après les déclarations de ce témoin, l'engin suivait une trajectoire approximative sud-nord.

« J'ai évalué à 200 mètres l'altitude de l'engin, qui m'apparaissait de la grosseur d'une bouteille. Bien sûr, j'ai tout d'abord pensé à un avion à réaction, mais la couleur de la flamme, la durée de l'éclairement, et surtout l'impressionnant silence accompagnant ce phénomène permettent d'éliminer d'office cette supposition... »

« Nous présentons ici un témoignage, mais il est nécessaire d'ajouter que plusieurs observations similaires ont été faites ces années dernières en Europe et aux Etats-Unis, sans qu'il ait été possible d'en expliquer la provenance. »

*

« Quelques jours après que Jean Cerles nous eut adressé cet article, M. Henry-Jean Besset eut lui aussi l'obligeante initiative de nous transmettre la même information et, dans la lettre à laquelle il l'avait jointe, il nous écrivait :

« Au cas où l'information bourguignonne vous semblerait digne d'être davantage fouillée, il me serait facile, habitant Dijon, de me rendre à Mirebeau pour interroger les témoins cités par le journal. »

Les articles de Henry-Jean Besset parus dans la « Flying Saucer Review » nous avaient révélé ses qualités d'enquêteur et, encouragé par son aimable proposition, nous lui avons suggéré d'aller sur place interviewer les témoins.

Très peu de temps après, nous recevions le compte rendu de son enquête à Mirebeau, un compte rendu dont nous avons apprécié tout à la fois la précision et la qualité d'écriture. En disant notre gratitude à son auteur, nous le soumettons à nos lecteurs.

(1) NDLR — Voir dans « Phénomènes Spatiaux » N° 21, page 15, l'article « Chevigny-Fenay, 21 juillet 1969 ».

« A la suite d'un article paru dans le journal dijonnais « Les Dépêches », je me suis rendu à Mirebeau où résident deux des témoins d'un étrange phénomène survenu tôt le lundi de Pentecôte, soit le 18 mai 1970.

« Mirebeau est un paisible chef-lieu de canton situé à 25 km au nord-est de Dijon, dans la plaine de la Saône. La région est faiblement accidentée, très verdoyante, avec de nombreux bois et bocquets.

« A l'occasion du week-end de la Pentecôte, M. et Mme Defond (la quarantaine) avaient reçu deux couples de leur famille, tous deux dans la trentaine : M. et Mme Sutarik, de Corbeil (Essonne) et M. et Mme Tamarin, de Viarmes (Val-d'Oise). M. Defond est transporteur, M. Sutarik est instituteur et sa femme, professeur. M. Tamarin, enfin, est secrétaire administratif et son épouse, institutrice.

« Comme il faisait mauvais, le groupe avait consommé le pique-nique prévu pour le dimanche après-midi dans... le garage de M. Defond, puis s'était rendu à Dijon au cinéma. M. et Mme Defond, ainsi que M. et Mme Tamarin avaient vu : « Elle boit pas, elle fume, pas, elle drague pas, mais elle cause », tandis que M. et Mme Sutarik assistaient à une représentation de « L'Aveu ». Après le spectacle, tout le monde s'était retrouvé à « La Grande Taverne » pour prendre un jus de fruit (sauf M. Tamarin qui préféra un Coca-Cola), et se mettre en route pour Mirebeau. M. Sutarik prit le volant ; à côté de lui, M. Tamarin, à droite, M. Defond, derrière, les trois épouses.

« La route normale de Dijon à Mirebeau est la N70, mais (voir, par exemple, la carte Michelin N° 66) si l'on tourne à Varois, la N460 et la D34 permettent d'éviter l'agglomération d'Arc-sur-Tille, tout en gagnant quelques kilomètres. Cette bretelle bien connue des gens de la région — et, a fortiori, de M. Defond qui transporte en ce moment du sable provenant d'une carrière toute proche — fut retenue comme itinéraire de retour. C'est donc sur la D34, sur un léger plateau en rase campagne, à 800 mètres de l'intersection avec la N70, que s'est produit le phénomène. J'ai rencontré Mme Defond le mardi 2 juin et elle m'a, à nouveau, décrit l'apparition. Je n'ai noté aucune différence avec la description donnée par le journal et reproduite en tête de l'article.

« Au cours de notre entretien, Mme Defond ajouta qu'elle regrettait que M. Sutarik ne se fût pas arrêté, car, dit-elle, hors de la voiture on aurait peut-être mieux vu de quoi il s'agissait. Bien entendu, à peine le phénomène disparu, les passagers commencèrent à se poser des questions et de nom-

breuses hypothèses furent avancées : voiture pleins phares, avion, mirage, aurore boréale, éclair, météorite, mais les témoins convinrent d'eux-mêmes qu'aucune de ces explications ne cadrerait avec les faits. « On y voyait comme en plein jour, comme je vous vois, mais la lumière avait une teinte verte, un peu blafarde ». Un éclair ne dure pas dix secondes, une aurore boréale, beaucoup plus longtemps ; un mirage ne se produit pas la nuit : un avion (et, dans la région, on connaît bien les « Mirages » de la base de Dijon-Longvic), une météorite font du bruit. Alors quoi ?

« Ce n'est malgré tout que beaucoup plus tard, et comme à regret, après avoir épuisé les explications naturelles, que nous avons timidement avancé le mot de « soucoupe volante », me dit Mme Defond, mais ça ne nous avançait pas beaucoup. De toute façon, ajoute-t-elle, nous étions tous les six parfaitement d'accord pour décrire la même chose. C'est d'ailleurs ce nombre de six témoins qui a incité son mari à en parler, car, autrement, il n'aurait rien dit. « Mais, vous pensez, six personnes ! On ne pouvait tout de même pas tous se tromper ». Dans le bourg, une fois l'affaire connue, un petit sourire amusé des gens, des apostrophes amicales : « Comment ça va, la lueur verte ? », mais rien de déblayant. Pas de lettres, pas de coups de téléphone, pas de visites avant la mienne. Dans le fond, l'affaire aurait bien pu sombrer dans l'oubli.

« Heureusement, avant parlé de son aventure sur le chantier où il travaille, M. Defond éveilla la curiosité d'un de ses collègues qui connaissait M. Wintzenrieth, journaliste aux « Dépêches ». Voilà donc la façon dont la nouvelle fut rendue publique, environ une semaine après.

« Cependant, M. Defond avait fait une déposition à la gendarmerie de Mirebeau. J'en ai pris connaissance et j'ai pu constater qu'elle était en parfaite harmonie tant avec l'article des « Dépêches » qu'avec les déclarations de Mme Defond : même ton sobre, précis, même passage en revue d'explications possibles aussitôt rejetées, même constat d'ignorance :

« J'ai vu pendant 4 à 5 secondes une flamme devant sortir d'un engin (genre tuyère d'avion à réaction) se déplacer Sud-Nord. Cette flamme venait de la droite et elle est passée juste devant la voiture à une altitude qu'il m'est difficile d'évaluer, peut-être à 200 m. Cette flamme de couleur vert-bleu, assez forte, éclairait les champs et la route. Mon regard l'a suivie, mais, le temps de tourner la tête à gauche, je ne l'ai plus vue. Je n'ai entendu aucun bruit pouvant provenir de cette lueur ou de son engin porteur. Ce ne devait pas être un avion à réaction, car il me semble que j'aurais

entendu le bruit de ses réacteurs et aurais continué à le voir en regardant à ma gauche. De plus, la lumière émise au sortir de ses réacteurs n'est pas la même. J'ai l'habitude de rouler la nuit, mais c'est la première fois que j'assiste à un tel phénomène ». Suit le témoignage de Mme Defond qui, comme elle me l'a rappelé, souligne qu'elle a juste vu la lumière dans la voiture, mais ni source, ni sens de déplacement.

« La dernière partie du rapport est d'un grand intérêt, car elle exclut, s'il s'agit d'une météorite, qu'elle se soit abîmée dans les environs immédiats de l'observation : « Poursuivant notre enquête, nous avons entendu le 24 mai 1970 M. Lapostolle Henri, 50 ans, cultivateur, Maire de la commune d'Arceau, qui nous a déclaré : « J'ai appris par la presse les événements dont M. Defond a été le témoin dans la nuit du 17 au 18 mai 1970. Mes administrés, pour leur part, ne m'ont rien signalé et aucun dégât n'a été constaté au sol ni sur les immeubles. Les faits rapportés n'ont provoqué aucune émotion parmi la population et n'ont eu aucune conséquence pour l'ordre public ».

« A ce point de l'enquête, le recouplement des témoignages et le sérieux des déclarations permettaient aisément de conclure que « quelque chose » avait illuminé la D 34 au-dessus de la voiture de M. Sutarik. Restait à déterminer la nature de ce « quelque chose ». Seulement deux candidats sérieux subsistaient : une météorite ou un OVNI. Un complément d'enquête devait donc déterminer avec précision les conditions météorologiques, car s'il s'agissait d'une météorite, elle avait dû passer très haut dans un ciel absolument dégagé pour qu'on puisse en voir la lueur et pour que rien ne soit retrouvé au sol dans la région de l'observation. Un questionnaire fut donc envoyé à M. Defond qui y répondit fort aimablement. En voici le contenu : « Le ciel était légèrement couvert, mais on voyait bon nombre d'étoiles entre les nuages. J'ai vu quant à moi, la lueur *entre le sol et les nuages* et il m'a semblé qu'elle *montait vers le ciel à 45°*. La lueur ressemblait, en continu, à l'étincelle d'une perche de trolleybus. Je n'ai pas fait attention si elle masquait le faisceau des phares de la voiture ».

« Au vu des renseignements complémentaires fournis par M. Defond, il semble donc bien difficile de rendre compte des faits observés par le passage d'une météorite en fin de course. La station météorologique de Dijon-Lonvic confirme d'ailleurs parfaitement les indications fournies par M. Defond. « Pendant la nuit du 17 au 18 mai, le ciel, couvert jusqu'à 1 h 30 (heure locale) s'est dégagé très rapidement, pour se recouvrir à 6 h. Le ciel était couvert aux 2/8 à 2 h, et, bien que

la visibilité soit demeurée médiocre, les étoiles étaient visibles ».

« Le seul lien objectif, en l'absence de traces, de débris, de photos, qui nous relie désormais à cet embrasement fabuleux, de quelques secondes, reste les témoins. Comment ils ont vu, nous le savons ; ce qu'ils ont vu, c'est ce que nous cherchons à savoir, mais, après tout, on peut aussi se demander *pourquoi* ils ont vu. Un trouble quelconque, physiologique ou intellectuel, passager ou permanent, les prédisposait-il à cet incident ? Pour autant que la normale soit bien connue, et la moyenne bien définie, on peut aisément dire que ces gens ont une apparence rassurante et un profil intellectuel au-dessus de la moyenne. Au physique, rien d'après les déclarations de Mme Defond — qui m'est apparue extrêmement sincère tout au long de l'entretien — ne semble les incliner à ressentir des faits anormaux ou paranormaux : pas de jeune fille prépubère, pas de maladie chronique ; au contraire, des gens dans la force de l'âge, qui ont fait un repas léger (du poulet froid qu'on peut présumer non hallucinogène), qui n'ont pas bu d'alcool (du jus de fruit et du Coca-Cola), qui ne sont pas fatigués outre mesure, plutôt détendus par une bonne soirée. Intellectuellement, quatre des passagers de la voiture sont des enseignants ; M. Defond, lui, est routier, ce qui signifie de l'endurance et des réflexes. Les films qu'ils ont vu juste avant l'incident sont l'un comique, l'autre politique. Rien, de toute manière, qui ait pu impressionner les témoins, ou les avoir sensibilisés à ce problème. Pas de fort sentiment religieux, non plus, chez qui que ce soit du groupe, « plutôt l'inverse », ajoute Mme Defond. Personne, enfin, n'a déjà vu de soucoupe volante, personne n'a lu de livre spécialisé. En définitive, il s'agit d'un phénomène qui semble bien être apparu fortuitement dans la vie de ces six personnes, exceptionnellement réunies.

« Sur le coup, en dehors de l'incompréhension, les témoins, m'a encore confié Mme Defond, n'ont pas eu peur. Ils ont été impressionnés par le phénomène, certes, mais rien, dans cette illumination, ne paraissait hostile, c'était plutôt féérique. Par la suite, tout le monde a bien dormi, sauf peut-être Mme Tamarin qui, logeant dans sa caravane, était un peu déroutée et anxieuse.

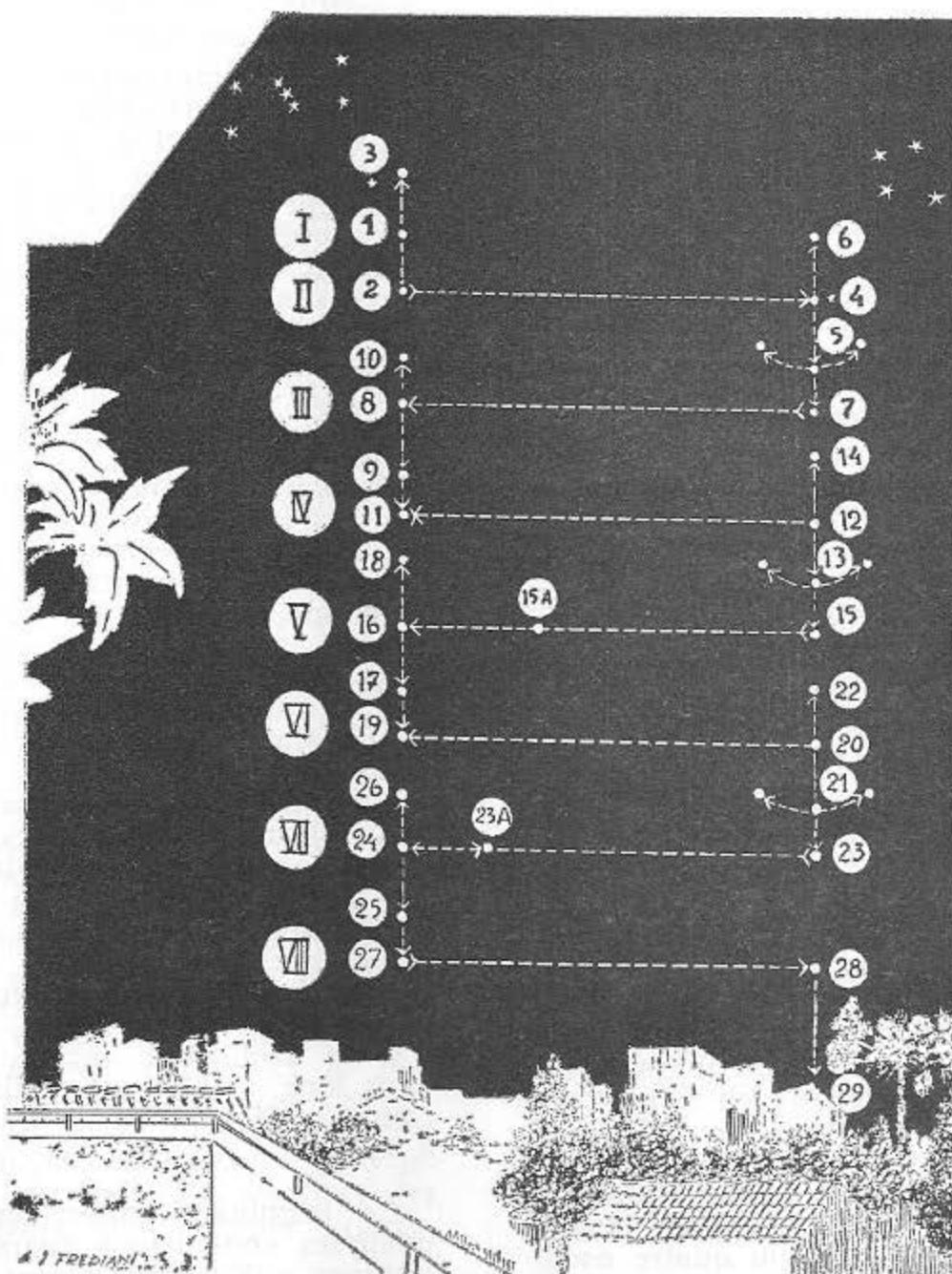
« Trois semaines après, les gens oublient peu à peu.

« Aucun autre incident, à la connaissance des témoins, ne s'est révélé à la lumière de celui-ci. Mme Defond m'a cependant parlé d'un cas, que je ne connais pas, « de militaires rentrant du bal, il y a cinq à dix ans, dans la région de la vallée de la Vingeanne, vers Fontaine-Française ».

H.-J. BESSET.

UNE SOUCOUBE VOLANTE SURVOLE PORTO ALEGRE

par le Pr Felipe Machado CARRION



M. Jader U. Pereira, secrétaire général du G.G.I.O.A.N.I. (1), a eu l'obligeance de nous faire parvenir une coupure portant un article du professeur Machado Carrion, président du G.G.I.O.A.N.I., paru dans le numéro du 17.4.1970 du «Correio do Povo» sous le titre «Une soucoupe volante survole Pôrto Alegre», et que notre correspondant a eu l'attention de traduire en anglais à notre usage, ce dont nous le remercions très vivement.

Cet article nous rapporte l'observation, par un astronome amateur et deux membres de sa famille, des évolutions d'une soucoupe volante. Notées avec une rare précision, ces évolutions, dans leur complexité étonnante, ont dessiné dans le ciel une sorte de schéma dynamique, dont la singulière régularité nous paraît

exclure toute interprétation naturelle et relever d'un plan manifestement et minutieusement intentionnel.

L'enquête sur cette observation exceptionnelle a été menée par le G.G.I.O.A.N.I. à qui nous sommes déjà redevables du rapport sur l'incident de Lagoa Negra («Phénomènes Spatiaux» N° 20, page 24).

Voici, établie par nos soins, la traduction française de l'article du «Correio do Povo».

Le 1^{er} mars de cette année, une soucoupe volante a survolé Pôrto Alegre.

Le témoignage relatif à cet incident nous a été apporté par un de nos amis Jair Nunes Vieira, et des membres de sa famille. Jair Nunes Vieira est un astronome amateur qui, depuis plus de 20

(1) NDLR : Groupe Gaúcho d'Enquête sur les Objets Aériens Non Identifiés de São Paulo.

ans, observe le ciel et étudie les problèmes pratiques de l'astronomie. Il a construit pour son usage personnel un télescope dont le grossissement est de l'ordre de 400. Sa femme, diplômée de l'Ecole Commerciale, et sa fille Marli, élève de l'Ecole d'enseignement secondaire Julio de Castilhos, ont vu en même temps que lui la soucoupe volante.

Les évolutions de cette soucoupe ont duré 40 minutes.

L'exposé qui suit est basé sur un dessin établi par le professeur Ascânio Ilo Frediani à partir des données qui lui ont été fournies par l'astronome amateur.

La soucoupe volante, qui avait l'apparence d'une lumière de forme arrondie et un éclat égal à celui de Sirius, a été vue en 1 à 22 h 35, ce point se trouvant à environ 80° de hauteur au-dessus de l'horizon. On peut distinguer différentes phases de l'observation :

- I. - La soucoupe descend en 2, pour remonter en 3 et redescendre en 2.
- II. - La soucoupe vole horizontalement jusqu'en 4, effectuant un déplacement en ligne droite, correspondant à un parcours angulaire d'environ 80°, qui l'amène à proximité de l'étoile Spica, dans la constellation de la Vierge. Parvenue en 4, elle descend en 5, où elle effectue, de part et d'autre de 5, trois ou quatre oscillations pendulaires. Elle s'élève ensuite jusqu'en 6, pour redescendre en 7.
- III. - La soucoupe vole horizontalement jusqu'en 8, descend en 9, remonte au point 10 pour retomber au point 11.
- IV. - La soucoupe vole horizontalement jusqu'en 12, descend en 13, où elle exécute trois ou quatre oscillations pendulaires, puis elle s'élève en 14, pour redescendre en 15.
- V. - Vol horizontal jusqu'en 16. En 15 A, la soucoupe passe soudainement et sans transition d'une vitesse supérieure à celle d'un avion à réaction à la vitesse d'un avion de ligne. De 16, elle descend en 17, s'élève en 18 puis retombe jusqu'en 19.
- VI. - La soucoupe vole horizontalement jusqu'en 20 et, de là, descend en 21, y effectue trois ou quatre oscillations pendulaires puis s'élève en 22 et retombe en 23.
- VII. - De 23, la soucoupe vole horizontalement jusqu'en 24 où elle s'arrête pendant un temps plus long. Elle revient ensuite en 23 A pour retourner en 24. d'où elle redescend en 25, d'où elle s'élèvera en 26 pour retomber en 27.
- VIII. - La soucoupe vole horizontalement jusqu'en 28 pour descendre en direction de 29, et ne peut plus

être observée parce que la vue est masquée par quelques constructions proches et distantes, tout cela après des évolutions qui ont duré 40 minutes.

Données générales :

1. Au commencement de chaque déplacement horizontal, il semble qu'il y ait un petit éclair d'intensité dans la lumière émise par la soucoupe volante, puis celle-ci se déplace à une vitesse un peu supérieure à celle d'un avion à réaction tandis que sa lumière passe au rouge sombre.

2. Au cours des déplacements verticaux, effectués à une vitesse très supérieure à celle d'un avion à réaction, la lumière était d'un rouge intense, mais on apercevait aussi, en même temps, un petit point brillant, de couleur verte.

3. Pendant les oscillations pendulaires, la lumière émise était d'un rouge vif.

4. Les changements de direction de la soucoupe se firent de façon anguleuse et non suivant des courbes, après de brefs stationnements en vol.

5. Les départs et les arrêts de la soucoupe étaient toujours soudains et sans transition.

6. Les vitesses horizontales étaient un peu inférieures aux vitesses verticales, et les oscillations pendulaires n'étaient pas très rapides.

7. Toutes les évolutions se firent dans un silence absolu.

8. Parfois, la soucoupe volante éclipsait des étoiles.

9. Le ciel était serein, sans nuages, sans lune, totalement étoilé, et la température uniforme de la nuit était de 25 à 26° C.

En terminant, nous reproduisons ici quelques conclusions éparses dans notre ouvrage « Discos Voadores, Imprevisíveis e Conturbadores » (1) :

1. Les soucoupes volantes sont des astronefs extra-terrestres qui, apparaissant quotidiennement par douzaines, se manifestent dans les régions et les pays les plus divers du globe.

2. Au début, elles survolaient des zones écartées et peu habitées. De nos jours, elles survolent également les grandes cités et les agglomérations populeuses.

3. Le nombre de leurs atterrissages s'est accru, et, lors de certains de ces atterrissages, on en a vu passagèrement sortir des occupants à forme humaine soit enveloppés de scaphandres, soit dénués de toute protection apparente. On a toutefois rencontré des occupants dont les aspects physiques diffèrent de celui de l'espèce humaine.

4. Si les gouvernements ne préparent

(1) NDLR : « Soucoupes volantes, imprévisibles et inquiétantes » par le Pr Felipe Machado Carrion, Impresso nas oficinas da Escola grafica, Educandario Sao Luiz, Porto Alegre 1968.

pas les populations à accueillir le fait que des êtres extra-terrestres pénètrent dans notre atmosphère et atterrissent sur notre sol, des troubles violents et imprévisibles se produiront lors du débarquement généralisé de tels êtres, même si leurs intentions sont pacifiques, et, présentement, leurs intentions sont pour nous insondables.

5. Il convient que nous prenions nos dispositions pour que le contact avec les êtres cosmiques ne s'établisse pas dans le sentiment d'infériorité, l'angoisse et les troubles émotionnels de la surprise, mais soit précédé d'une éducation de l'intelligence qui la rende capable d'envisager avec maturité une telle éventualité, en termes de l'essence de l'être profond des choses, puisque l'être est universel. C'est seulement de cette manière que nous agissons rationnellement.

Note de René Fouéré

Observateur des plus qualifiés, M. Jair Nunes Vieira, a assisté, en compagnie de sa femme et de sa fille, au plus étonnant des ballets aériens, on pourrait même dire à un véritable festival de manœuvres insolites.

Tout le répertoire des soucoupes volantes y est passé, ou peu s'en faut : vols stationnaires, montées et descentes à la verticale, vols horizontaux et oscillations sur place, changements de direction sans virages et, qui plus est, sauts instantanés de vitesse qu'on pourrait qualifier de « quantiques » et qui n'ont aucun équivalent connu dans le cadre de la présente technologie humaine. Ce dernier trait suffit à écarter d'emblée l'explication par hélicoptère, laquelle ne s'accorderait pas, de toute façon, avec les vitesses de pointe estimées par l'obser-

vateur. Nous n'avons pas construit et, apparemment, nous ne sommes pas proches de construire des véhicules capables de passer de façon abrupte du repos à une vitesse importante. Nos machines doivent subir un processus d'accélération qui exige du temps et de l'espace, un temps et un espace qui ne sauraient être aussi réduits que ceux dont se contente un projectile logé dans l'âme d'un canon.

A notre sens, il n'est pas question d'attribuer le feu d'artifice spatial de Pôrto Alegre à des lucioles, à des fusées d'exercice, à la foudre en boule et, moins encore, à une météorite.

Nous sommes devant une sorte de balayage spatial minutieusement réglé, devant un ensemble abstrait de trajectoires dessinant un schéma précis, orné de fioritures d'oscillations. Des opérations se répètent avec une sorte de logique et sont d'une régularité surprenante. Il s'en dégage une structure modulée qui révèle une intention à laquelle — à moins qu'on n'y voie un pur exercice de pilotage d'une machine aérienne inconnue — on est tenté d'attribuer une valeur significative. Faut-il voir dans cette figure géométrique, dans cette grille ou ce damier, la matérialisation d'un signe faisant partie d'un code et transmettant un message ? Mais quel message et destiné à qui ? Et pourquoi cette manifestation spectaculaire — à une heure tardive, il est vrai — dans le ciel d'une ville de plus de 600.000 habitants ?

Il se passe décidément d'étranges choses autour de notre planète et sur son sol.

Nos compliments au professeur Machado Carrion et encore tous nos remerciements à M. Jader U. Pereira.

NOUVELLES PRÉCISIONS SUR L'INCIDENT DE SAN MARTI DE TOUS

Après avoir eu le 23 septembre dernier le très grand plaisir de recevoir à Paris la visite de notre très cher ami Antonio Ribera, nous pouvons donner à nos lecteurs, au sujet de l'incident de San Marti de Tous, des précisions qui nous paraissent dignes d'intérêt.

La première concerne l'herbe de la colline. Nous avons dit (« Phénomènes Spatiaux N° 24, page 27, avant-dernier alinéa) qu'on avait découvert « trois marques formant un triangle équilatéral (...) au centre duquel l'herbe avait été bouleversée ». Ce bouleversement n'était pas quelconque, mais d'aspect tourbillonnaire, comme à Prémanson en 1954 (Aimé Michel, « A propos des soucoupes volantes, p. 118). Les brins d'herbe étaient orientés dans le sens d'une rotation.

La seconde précision se rapporte au grand objet ovoïde. Au moment où il s'éleva — pour prendre ensuite une po-

sition inclinée, en émettant des lueurs multicolores (page 27, 1^{re} colonne) —, le témoin observa qu'il avait un « mouvement de soufflet ». Ce qui fait très singulièrement penser aux objets noirs observés en 1933 sur l'Everest par Franck S. Smythe, objets qui lui « semblaient se gonfler alternativement, comme s'ils respiraient » (voir, toujours dans « Phénomènes Spatiaux » N° 24, l'article de Samivel « OVNI sur l'Everest en 1933 », page 7, 2^e colonne).

La troisième et dernière précision que nous donnerons concerne l'état du témoin après sa bouleversante vision. Il remarqua, en se frottant les mains, que l'une d'entre elles était absolument froide, tandis que l'autre, en compensation, était très chaude. Il a supposé que ce contraste était dû à un trouble de sa circulation provoqué par la violence de l'émotion subie.

FRAPPÉ PAR UN ÉCLAIR JAILLI D'UNE SOUCOUBE VOLANTE

En manière de complément au texte du Dr McDonald relatif au problème de l'hostilité possible des UFOs, nous allons faire part à nos lecteurs d'un dramatique incident survenu à Itatiaia, dans l'état de Rio de Janeiro, au Brésil.

C'est par un article paru dans le journal de Rio « O Dia » — article dont notre correspondant canadien le Dr P.M.H. Edwards a eu l'obligeance de nous adresser la traduction anglaise — que nous avons eu initialement connaissance de cet incident. Par la suite, de dévoués correspondants que nous avons au Brésil, Mme Irène Granchi et notre ami Christian Vogt, nous ont envoyé de nombreuses coupures de journaux sud-américains qui nous ont apporté de nouveaux détails sur ce cas et nous ont montré à

quel point l'aventure du surveillant Almiro Martins de Freitas a fait sensation. Nous avons également appris par ces coupures qu'à une semaine d'intervalle cinq des collègues d'Almiro Martins et un civil avaient été témoins d'une nouvelle apparition, qui fut probablement celle du même objet, dans le même paysage.

Nous espérons pouvoir donner de nouvelles précisions sur cette affaire dans un prochain bulletin, mais nous voulons déjà, vu l'importance du cas, donner immédiatement connaissance à nos lecteurs de l'article du journal « O Dia ».

Nos très vifs remerciements au Dr Edwards, à M. Christian Vogt et à Mme Irène Granchi. Voici l'article publié le 3 septembre 1970 par « O Dia ».

SON ARME A LA MAIN, IL CRIAIT :
« NE REGARDEZ PAS ! »
UN MYSTÉRIEUX ÉCLAIR AVEUGLE
UN SURVEILLANT

Almiro MARTINS, devenu paralysé après avoir tiré sur un étrange objet, a été transporté à un hôpital de l'état de Guanabara. L'objet émettait des jets de lumière multicolores. Le témoin a eu une sensation insolite de chaleur et a entendu un bruit assourdissant. Les autorités vont enquêter sur l'incident. Les médecins déclarent que la cécité du témoin relève de causes psychologiques. Un automobiliste et un autre surveillant furent les premiers à lui porter secours.

Soixante-douze heures se sont déjà écoulées, et le surveillant Almiro Martins de Freitas, des services de sécurité, marié, père de 3 enfants et âgé de 31 ans, est encore pratiquement aveugle. Son histoire fait l'objet d'une sérieuse enquête, non seulement de la part des médecins psychiatres et des ophtalmologistes, mais

encore de la part des autorités. Almiro fait partie du Service Spécial de Ronde de la Sécurité Intérieure (SESVI) et tous ses tests, en particulier le test psychiatrique, sont normaux.

Dimanche dernier, vers 21 h 30, il se trouvait en service au Barrage Funil, dans Itatiaia (Etat de Rio de Janeiro). Il avait beaucoup plu, et Almiro achevait une inspection du secteur. En regardant dans la direction d'un proche talus, il discerna, à une certaine altitude, une rangée de lumières orange, bleues et d'autres couleurs. Sa première réaction fut de s'éloigner immédiatement, mais il se ravisa et, après avoir hésité, il décida de s'approcher de l'objet.

Il atteignit un point situé à environ 15 mètres du lieu où l'objet était en train d'émettre les petites lueurs multicolores. Il affirme ne pas connaître la forme exacte de l'objet.

A ce moment, il entendit un son étrange, comme celui émis par la turbine d'un réacteur et il devint presque sourd. S'étant résolu à affronter ce qui lui paraissait être un danger imminent, il prit son revolver de service et tira plusieurs fois. Almiro se souvient à peine qu'entre le second et le troisième coups, un violent éclair partit du talus (où il affirme avoir vu la rangée de petites lumières) dans sa propre direction. Il en fut immédiatement aveuglé. Il se rappelle que son corps fut paralysé par une chaleur anormale, évaluée à plus de 40°, qui inhibait tous ses mouvements. D'autre part, il est certain d'avoir tiré le troisième coup au hasard, car il avait alors à peine connaissance de ce qui se passait autour de lui.

Un automobiliste et un autre surveillant du service de sécurité, qui furent



Almiro Martins de Freitas
(cliché O Dia)

les premiers à venir au secours d'Almiro, ont déclaré qu'il se tenait debout, son arme à la main, encore tourné vers le talus et articulait péniblement : « Ne regardez pas, prenez garde à l'éclair, je suis aveugle ! ». Ces mêmes témoins ont également déclaré que, lorsqu'ils atteignirent Almiro, il se tenait tout droit, comme s'il avait été incapable de se mouvoir, et, semblait-il, paralysé. C'est seulement quand il fut mis dans la voiture qu'il parut recouvrer son aptitude à se mouvoir. Il avait plu beaucoup, mais à l'endroit où Almiro déclare qu'il a vu la rangée de lumières multicolores, se trouvait un talus cimenté, en pente douce. Une partie de ce talus s'était soudainement desséchée, et à l'intérieur d'un petit cercle aucun vestige n'apparaissait de la pluie torrentielle qui était tombée.

Les premiers tests ophtalmologiques indiquent que la cécité d'Almiro est

temporaire (1) et de nature psychologique (2). Elle a peut-être été causée par la commotion (shock). L'affaire est prise en main avec beaucoup de précautions, et l'enquête commence à revêtir un caractère de secret. Quand Almiro parle de l'incident, il devient visiblement troublé, mais autrement il fait preuve de stabilité et d'un parfait équilibre mental. Il a été immédiatement éloigné d'Itatiaia et se trouve maintenant dans un hôpital de l'état de Guanabara. L'affaire a été signalée à l'attention des autorités chargées de la sécurité et, plus précisément, au bureau chargé de l'étude des UFOs.

(1) Aux dernières nouvelles, Almiro MARTINS a recouvré la vue (R.F.).

(2) Techniquement, l'affection visuelle dont a souffert Almiro s'appelle *amaurose*. Ne donnant lieu à aucune lésion oculaire apparente, elle est d'origine nerveuse ou vasculaire (R.F.).

LES EXTRA-TERRESTRES

par Jader U. PEREIRA,
Secrétaire du GGIOANI
Pôrto Alegre, RGS Brésil
(suite) (*)

TYPE 5 - Ce type a été observé dans 11 cas. Il regroupe tous les occupants qui présentent une tête anormalement grosse, par rapport au reste du corps.

Type 5, variante 1, noté « T5.V1 » (4 cas)

Cette variante est caractérisée par un visage dont les yeux sont normaux de grandeur et d'aspect.

La taille varie de 85 cm à 1 m 20.

Grosse tête chauve, menton pointu, os des pommettes saillants, yeux et nez normaux. Dans un cas, la bouche a paru se réduire à un trou. Torse large et jambes courtes. Peau blanche et lisse.

Ces occupants portent des combinaisons de couleur gris-vert.

Leur attitude paraît être amicale ou de fuite.

Dans un cas, ils portaient une arme dont l'usage a provoqué une paralysie chez le témoin. Pas de dialogue.

Au total 11 de ces créatures ont été signalées. Les observations ont eu lieu en Allemagne, en France, au Pérou et aux U.S.A.

Type 5, variante 2, noté « T5.V2 » (7 cas)

Chez cette variante d'occupants, les yeux sont gros et ronds.

La taille varie de 90 cm à 1 m 20, s'élevant dans un cas à 1 m 40. Grosse tête chauve. La face présente de gros yeux ronds et un nez pointu. Dans deux cas, la bouche avait la forme d'un V renversé. Peau normale ou foncée.

Les créatures portent une sorte de combinaison avec, dans certains cas, une bande autour de la poitrine. Dans quelques autres cas, un casque couvrait les oreilles, mais non le visage. Chaussures à semelles épaisses.

L'attitude de ces occupants peut être amicale ou hostile. Dans un cas, il y eut tentative de rapt d'un témoin. En une circonstance, les êtres étaient munis d'une sorte de tube et, dans deux cas, les témoins ont été paralysés. Il y a eu deux fois dialogue, en espagnol.

Au total, 12 de ces occupants ont été vus dans les pays suivants : Venezuela, France, Italie, Espagne et Suède.



TYPE 6. — Ce type a été observé dans 7 cas. Y sont inclus les occupants dont le corps est couvert de poils. Il n'y a pas de variantes.

La taille varie de 90 cm à 1 m 20. Le visage est velu, et on n'a vu que les yeux, décrits comme « grands » par les témoins. Le corps est velu. On n'a signalé qu'une fois un vêtement ressemblant à une soutane. On peut supposer que dans les autres cas les créatures étaient nues.

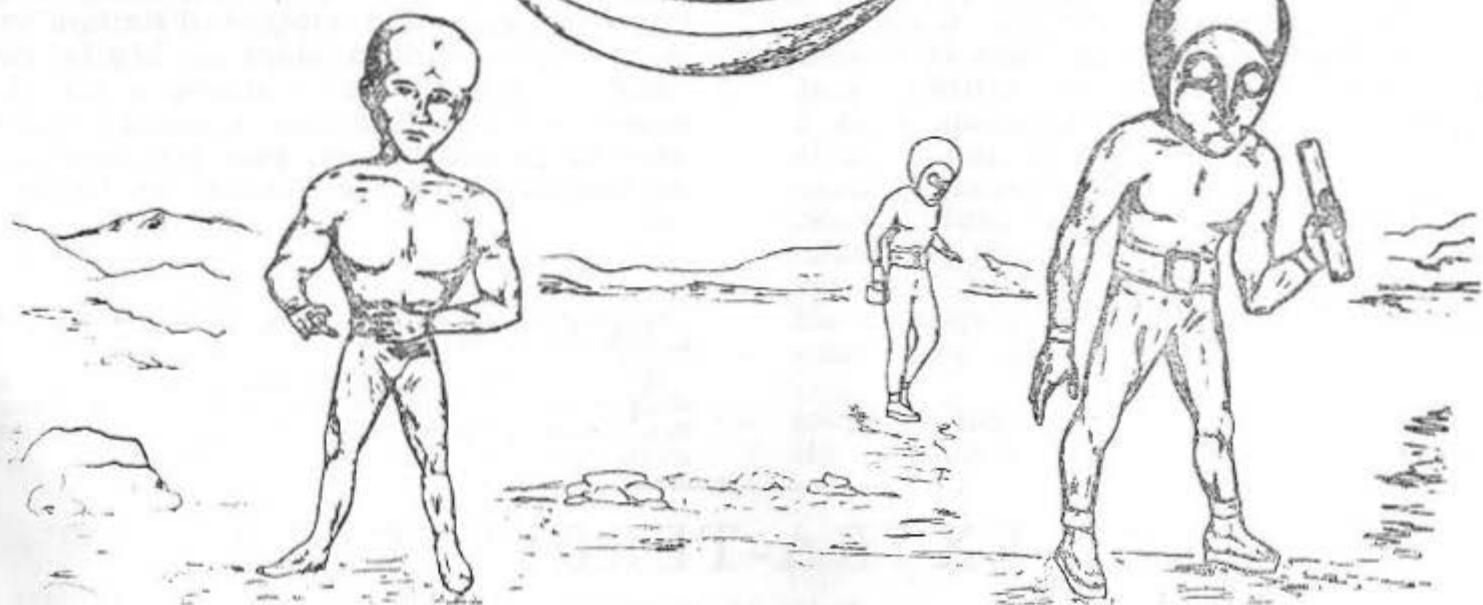
L'attitude est principalement de fuite, mais on a signalé deux cas de comportement amical et deux cas d'hostilité. Dans quelques cas, les êtres portaient, en fait d'arme, une sorte de tube émettant une lueur aveuglante. Par deux

(*) Voir « Phénomènes Spatiaux », N° 24, p. 14.

T5.V1 ALT.: 85cm à 1,20m



T5.V2 ALT.: 90cm à 1,20m



fois, ils parlèrent aux témoins dans une langue inconnue.

On a observé au total 11 de ces créatures.

Toutes les observations ont été faites en 1954 : 4 en France et 3 au Venezuela.

TYPE 7 - Ce type a été observé dans 4 cas. Sont inclus dans ce type les occupants qui portent un masque respiratoire laissant à découvert une partie du corps. Pas de variantes.

La taille est variable dans tous les cas. « Petite » dans deux cas, elle atteint respectivement 1 m 70 et 2 m dans les autres. On n'a de description du visage que dans le cas de l'occupant de 2 mètres : sourcils épais, yeux ronds et très écartés l'un de l'autre. La peau était verte et le corps robuste. La main comportait quatre doigts épais et les pieds, couverts par l'étoffe dont était fait le vêtement, laissaient voir des talons ridés.

A l'exception d'une partie du visage, le vêtement couvrait tout le corps. Une sorte de masque à gaz recouvrait la bouche et le nez.

L'attitude fut hostile dans deux cas et amicale dans un autre. L'être de deux mètres de haut était armé d'un gros tube, mais n'en fit pas usage.

Par deux fois, il y eut dialogue : en portugais et en anglais.

On a vu au total 7 occupants de ce type : un de petite taille, trois de 1 m 70 et deux de 2 m. Dans un cas, aucune indication n'a été donnée sur la taille.

Les observations ont eu lieu en Iran, en Australie, aux U.S.A. et au Brésil.

TYPE 8 - Observé dans 24 cas. Sont inclus dans ce type tous les occupants de petite taille portant un scaphandre.

Type 8, variante 1, noté « T8.V1 » (14 cas)

Cette variante est caractérisée par sa taille, laquelle varie de 90 cm à 1 m 20. Casque de grande taille dans deux cas. Dans trois cas, la peau du visage a été observée à travers le casque : de couleur foncée dans un cas, blanche dans un autre et, dans le troisième, on a vu ensemble des occupants dont les uns présentaient la première couleur de peau et les autres, la seconde.

Le vêtement était un scaphandre, le plus souvent opaque, mais transparent dans trois cas. Dans cinq cas, le casque était transparent. Dans deux cas, on a décrit les occupants « comme des gens qui auraient été contenus dans un sac ».

Le comportement est principalement de fuite. On connaît deux cas d'attitude amicale et aucun cas d'hostilité. En aucun cas il n'a été fait usage d'armes et cependant, en deux circonstances, les témoins ont été paralysés.

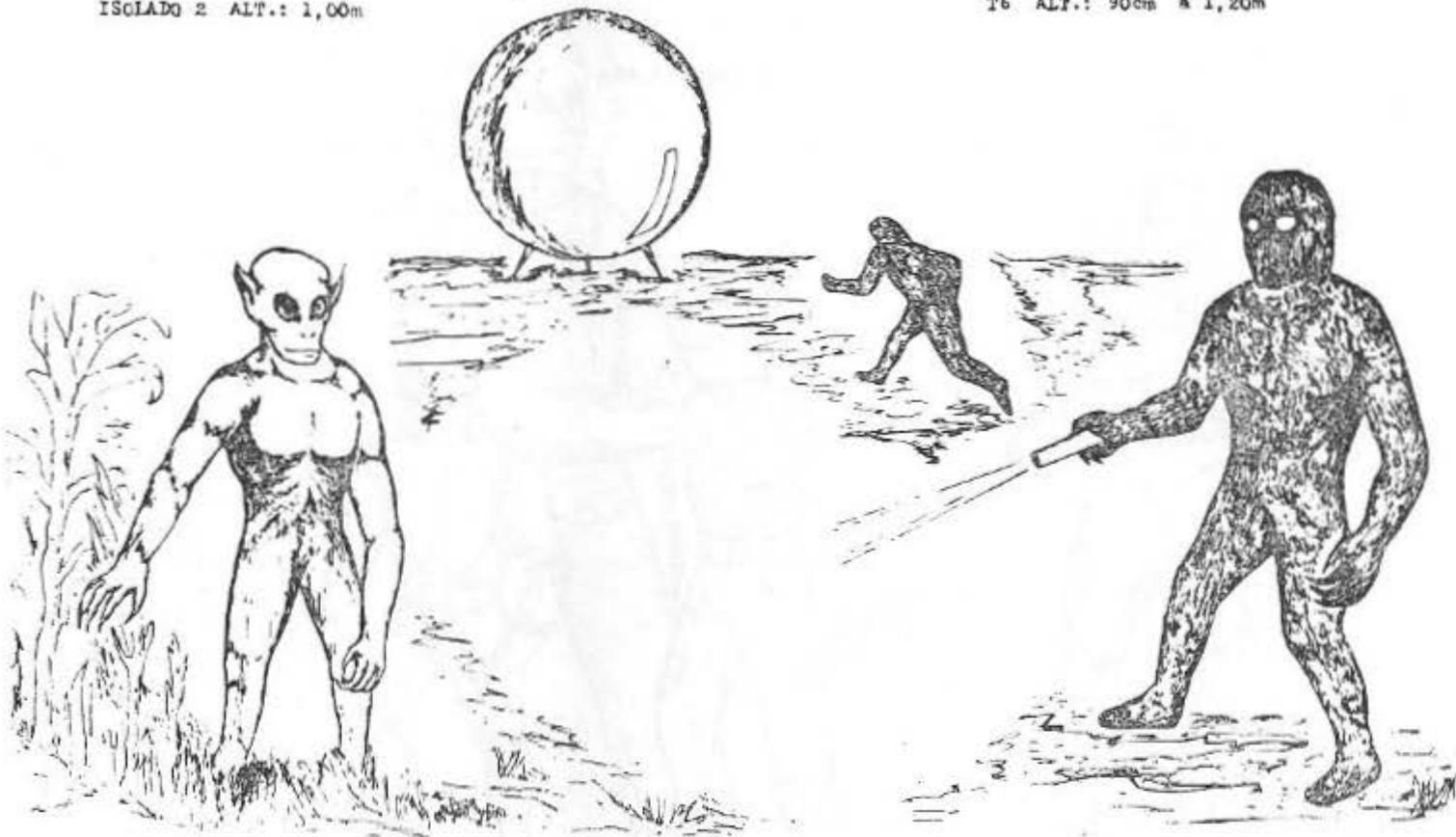
Il y a eu un cas de dialogue, en anglais.

On a observé au total 32 occupants. Les lieux de leurs apparitions se situent en France, au Brésil, aux U.S.A., au Canada, au Chili, en Italie et à l'île de la Réunion, dans l'océan Indien.

Type 8, variante 2, noté « T8.V2 » (10 cas)

Les traits caractéristiques de cette variante sont la taille et le vêtement.

La taille varie de 1 m 30 à 1 m 60. Dans un cas, la peau a été vue à travers la glace du scaphandre : elle a été décrite comme ridée et jaunâtre. Le



corps est normal, mais, dans un cas, les pieds ont paru dépourvus de talons. Dans un autre cas, le pouce était placé presque sur le poignet.

Le vêtement consiste en une combinaison munie d'un casque, avec, dans l'ensemble, une ou deux lampes sur la poitrine. Dans deux cas, le casque était lumineux. Les pieds étaient chaussés de petites bottes.

Comportement d'agression ou de fuite. L'usage d'une arme est caractéristique de cette sorte d'occupant, car sur dix cas on n'en trouve que deux pour lesquels le port d'une arme n'est pas mentionné. Parmi les armes signalées dans les huit autres cas, trois ont été décrites comme ressemblant respectivement à un tube, à un bâton et à un chalumeau. Le tube et le bâton ne furent pas utilisés. Lorsque le chalumeau fut employé, il émit un rayon rouge qui eut pour effet chez le témoin une douleur et une perte de conscience. Dans un cas, une sorte de lampe émit un faisceau lumineux provoquant une paralysie. Dans un second cas, le témoin ressentit « comme un choc d'air comprimé », qui le renversa en arrière. Dans un autre cas, le témoin fut également projeté en arrière, mais cette fois par un double rayon de lumière bleue. Dans un cas, le même genre de rayon lumineux paralysa un témoin. Dans un autre cas encore, il y eut projection d'une sorte de gaz ou de vapeur qui fit perdre connaissance au témoin.

Aucun cas de dialogue n'a été signalé. On a observé 24 de ces créatures.

Les pays où elles se sont montrées sont le Brésil, la France, l'Italie, l'Allemagne et les Etats-Unis.

TYPE 9 - Observé dans 10 cas. Tous les occupants portent un scaphandre et sont de taille moyenne ou un peu supérieure à la moyenne. Pas de variantes.

La taille varie de 1 m 80 à 2 m. En trois occasions, le casque était transparent et on pouvait voir le visage. Dans un cas, le visage était allongé, avec des yeux très enfoncés. Dans un autre cas, le visage était d'apparence caucasienne. La peau a été décrite comme blanche dans les trois cas. Corps svelte.

Dans six des cas, le vêtement était une combinaison brillante et le casque était brillant lui aussi. Dans trois cas, le casque était transparent. Dans les quatre autres cas, les occupants portaient un vêtement collant qui, dans l'un de ces cas, avait l'apparence du caoutchouc.

L'attitude était généralement amicale, on a signalé un cas d'agression dans lequel le témoin fut « aspiré » à l'intérieur de l'objet puis relâché sur place. Ces occupants ne portent pas d'armes. Dans trois cas, ils s'adressèrent au témoin dans un langage qui lui était inconnu.

On a observé au total 23 occupants de ce type.

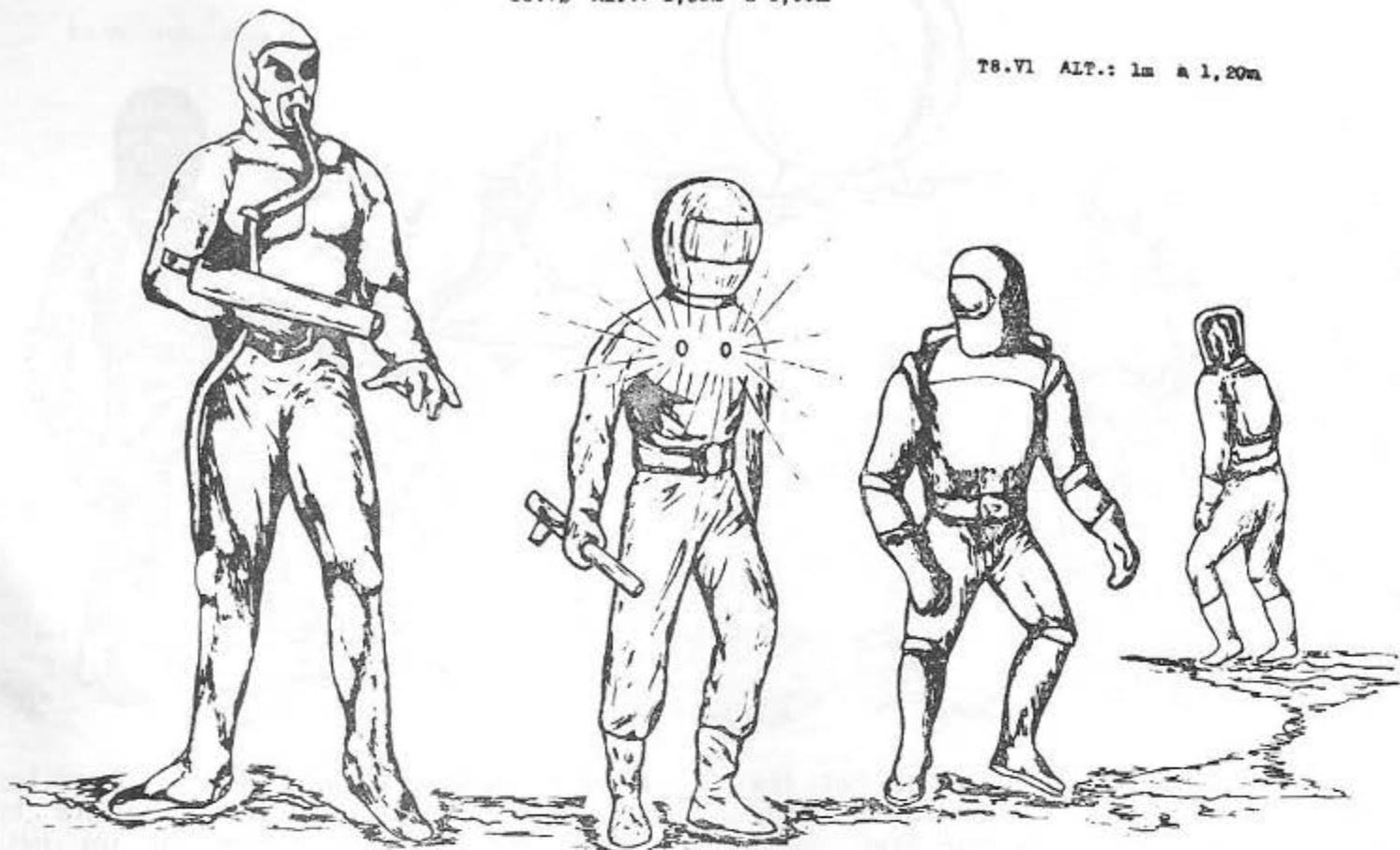
Les pays les plus visités ont été, dans l'ordre : l'Argentine, l'Espagne, le Brésil, la Bolivie, les Philippines, l'Italie et les U.S.A.

TYPE 10 - Observé dans 4 cas. Sont inclus dans ce type tous les occupants qui portent des scaphandres et ont de grands yeux ronds. Ce type ne comporte pas de variantes.

T7 ALT.: 2 m

T8.V2 ALT.: 1,30m h 1,60m

T8.VI ALT.: 1m à 1,20m



La taille varie de 2 m à 2 m 50. Grosse tête ronde, presque chauve. Grands yeux ronds. La peau était rouge dans deux cas et blanche dans un autre. Corps puissant dans un cas, avec les jambes plus longues que la normale relativement au corps.

Dans un cas, le vêtement est une combinaison transparente couvrant tout le corps, avec, par-dessous, un maillot et des pantalons faits d'un tissu ayant l'apparence du papier métallisé. Sur les reins, un sac à dos métallique. Dans un autre cas, le vêtement avait l'apparence brillante de la cellophane.

Attitude apparemment amicale. On a signalé dans un cas le port d'une arme ressemblant à un tube, mais dont il n'a pas été fait usage. Dans un cas, les créatures se sont adressées au témoin dans un langage qui lui était étranger.

On a vu au total 11 occupants de ce type.

Les pays qui ont leur préférence sont l'Argentine, le Brésil et les U.S.A.

TYPE 11 - Observé dans 4 cas. Tous les occupants appartenant à ce type portent des scaphandres et n'ont qu'un œil. Il n'y a pas de variantes.

La taille varie de 2 m à 2 m 50. Tête normale et chauve. Dans un cas, on a signalé un individu à cheveux longs, probablement une femme. Le visage ne possédait qu'un œil, à la partie centrale du front et, dans un cas, cet œil paraissait émettre de la lumière. En appa-

rence, pas de nez, pas d'oreilles. Dans un cas, la bouche présentait des canines d'une longueur anormale. Dans un autre cas, la peau était rouge.

Vêtement ressemblant à une combinaison transparente avec, en dessous, des vêtements métallisés ou sombres. Dans trois cas, il y avait sur la tête un petit accessoire (« gadget ») lumineux.

Dans trois cas également l'attitude fut amicale, même lorsque les occupants furent — par deux fois — attaqués par les témoins. Ces créatures ne portent pas d'armes mais, dans les deux cas où ils furent assaillis par les témoins, ces derniers eurent leurs mains paralysées en plein mouvement par une force inconnue.

Le nombre total des occupants observés s'élève à 13 et les observations ont eu lieu en Argentine, au Brésil et au Chili.

TYPE 12 - Observé dans 5 cas. Ce type inclut tous les occupants de grande taille vêtus de scaphandres. Pas de variantes.

Hauteur : de 2 m 40 à 3 m. Corps normalement constitué en apparence.

Ces occupants sont le plus souvent vêtus d'un scaphandre, qui peut être métallique, transparent, lumineux ou brillant.

Attitude d'approche et amicale, le plus souvent. Ne font pas usage d'armes.

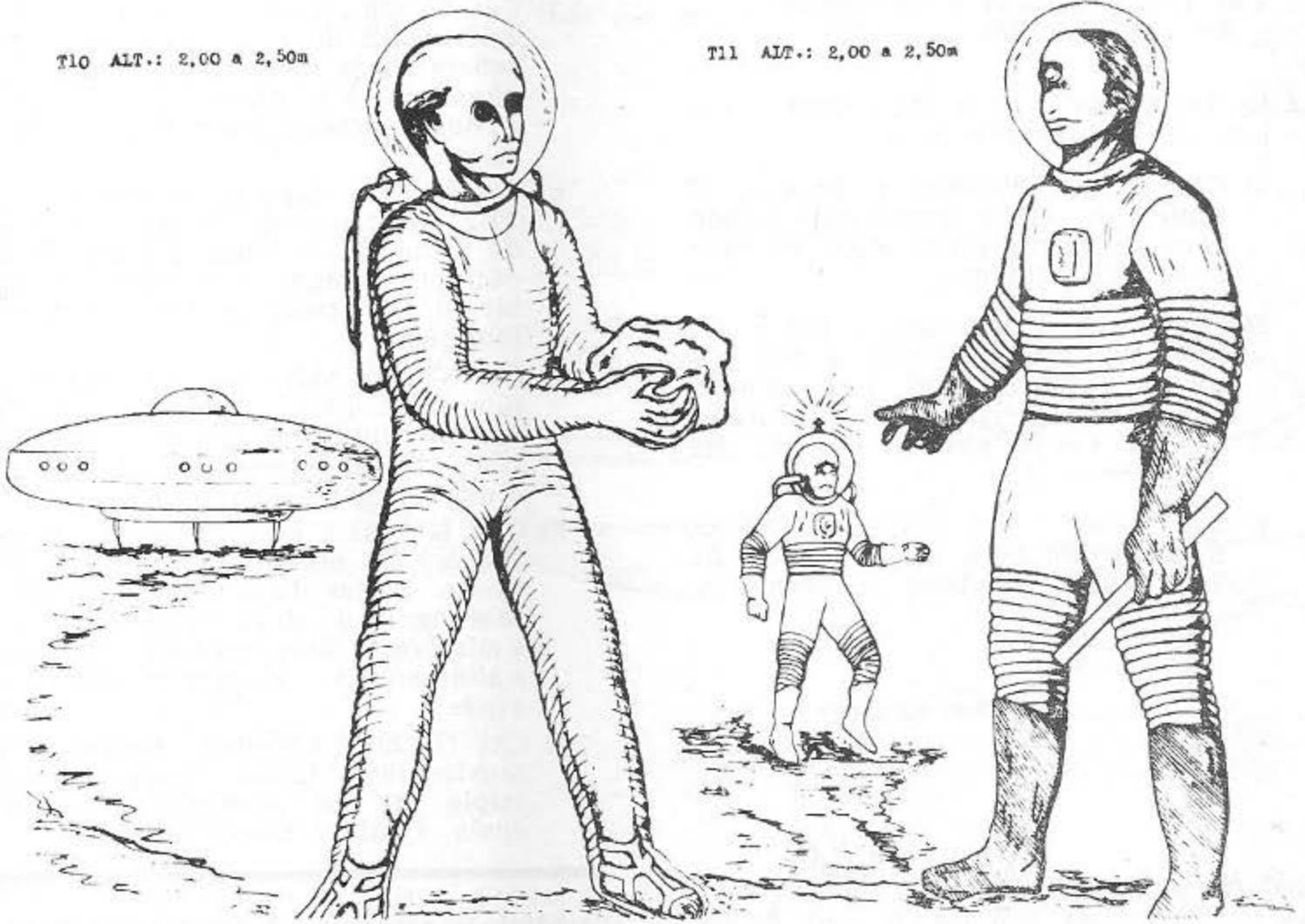
Un cas de dialogue.

Nombre total d'occupants aperçus : 11.

Pays visités : l'Argentine, le Portugal, l'Ecosse et l'Angleterre.

T10 ALT.: 2,00 à 2,50m

T11 ALT.: 2,00 à 2,50m



CAS ISOLES (C.I.) - Ils sont au nombre de 6 et comprennent tous les occupants de forme humaine dont la description ne s'accorde avec celle d'aucun des types présentés plus haut. Chaque cas étant unique en son genre, ces cas ont été répertoriés et numérotés dans l'ordre des dates de leurs observations.

C.I. 1 : cas N° 85. Taille de 1 m. Visage « comme la tête d'une grenouille », avec peau grisâtre. Corps asymétrique, le thorax étant plus large sur le côté droit, et le bras gauche plus court que le droit. Vêtement collant de couleur grise.

C.I. 2 : cas N° 87. Taille de 1 m. Tête de dimension normale, avec de grands yeux ronds, une fente en guise de bouche et des oreilles pareilles à celles des chauves-souris. Corps lumineux, avec des jambes courtes et de longs bras. Mains munies de griffes. Apparemment nus.

C.I. 3 : cas N° 129. Taille de 4 à 5 m. Vêtement collant, avec casque brillant portant une petite antenne.

C.I. 4 : cas N° 154. Taille de 80 cm. Un seul œil.

C.I. 5 : cas N° 158. Taille de 80 cm. Un seul œil. Le corps est couvert d'espèces de bandes argentées et dorées.

C.I. 6 : cas N° 218. Créature décrite comme « une petite femme ». Grande bouche et oreilles pointues.

CAS D'EQUIPAGES MIXTES - Ils sont au nombre de 3. Cette catégorie rassemble les cas où l'on a vu réunis des occupants appartenant à différentes variantes ou à divers types.

Cas N° 63 : Le Vezelay, France, 18 octobre 1954 : T1.V1 et T2.

Cas N° 104 : Lagôa Negra, RGS, Brésil, janvier 1958 : T3.V2 et T3.V3.

Cas N° 166 : Aguas Brancas, Pern., Brésil, 25 février 1966 : T8.V2 et T9.

CAS EXTRAORDINAIRES - L'observation des occupants d'un UFO constitue déjà un événement assez extraordinaire, mais la liste d'observations jointe à cette étude contient des cas tellement fantastiques que nous avons décidé de les analyser individuellement. En raison du caractère synthétique et résumé du présent exposé, il ne nous est pas possible de les examiner ici. Ils portent dans la liste des cas les numéros que nous donnons ci-après en les répartissant selon les trois catégories mentionnées à la fin de la section 2A de la seconde partie de notre étude (1) :

Cas de contacts dignes de foi : N°s 12, 33, 95, 137 et 147.

Cas rapportés sous hypnose : N°s 121, 168, 178 et 195.

NDLR (1) Voir « Phénomènes Spatiaux », N° 24, p. 16, colonne de gauche.

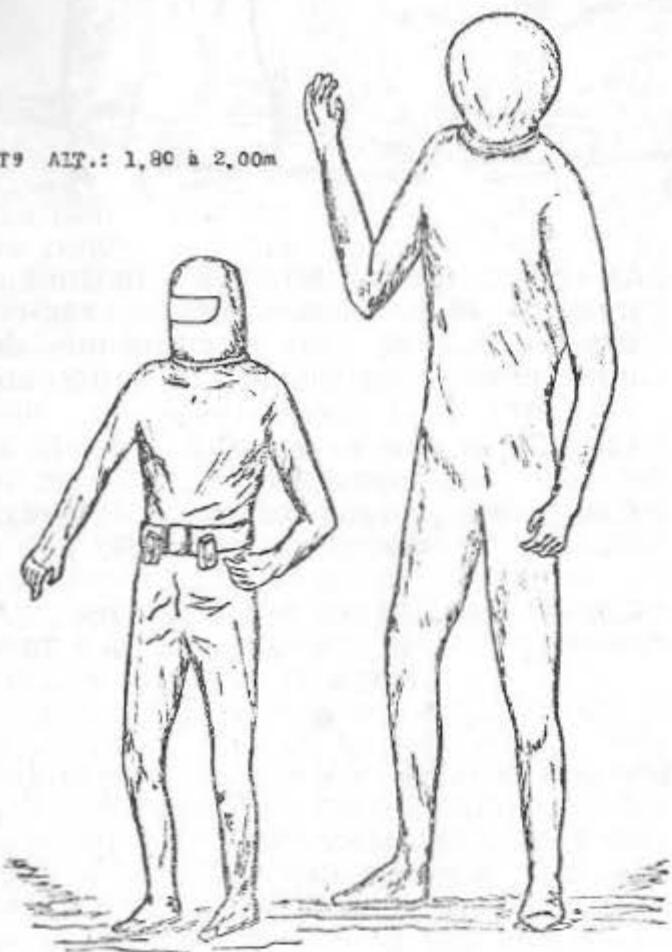
Cas d'observations remarquables :
N° 14, 167 et 221.

CAS DE FORME NON HUMAINE - Ces cas sont au nombre de 9 :

- 1) Cas N° 42 : Prémanson, France, 27 septembre 1954 : forme d'un « morceau de sucre fendu dans le bas » à surface brillante.
- 2) Cas N° 88 : Casa Blanca, U.S.A., 22 août 1955 : êtres pareils à des fantômes. Taille de 1 m. Yeux et bouche grands et rouges. Corps transparent. Les jambes n'ont pas été observées.
- 3) Cas N° 103 : Old Saybrook, U.S.A., 16 décembre 1957. Taille de 1 m 20. Tête carrée et corps en forme de cloche.

T12 ALT.: 2,40 à 3,00m

T9 ALT.: 1,80 à 2,00m



- 4) Cas N° 110 : Domsten, Suède, 20 décembre 1958. Aspect amorphe, couleur grise. Hauteur de 1 m. Largeur de 40 cm. Petites boules à la place des bras. Apparence « gélatineuse » (2).

(2) Ce cas s'apparente beaucoup, comme nous l'avons dit nous-même, après notre ami Antonio Ribera, dans le N° 24 de « Phénomènes Spatiaux » (voir pages 27 et 28), à celui de San Marti de Tous, publié postérieurement à la rédaction par M. Jader U. Pereira de son étude. Nous donnons l'essentiel du cas suédois en page 28 du bulletin précité, à laquelle le lecteur pourra se reporter.

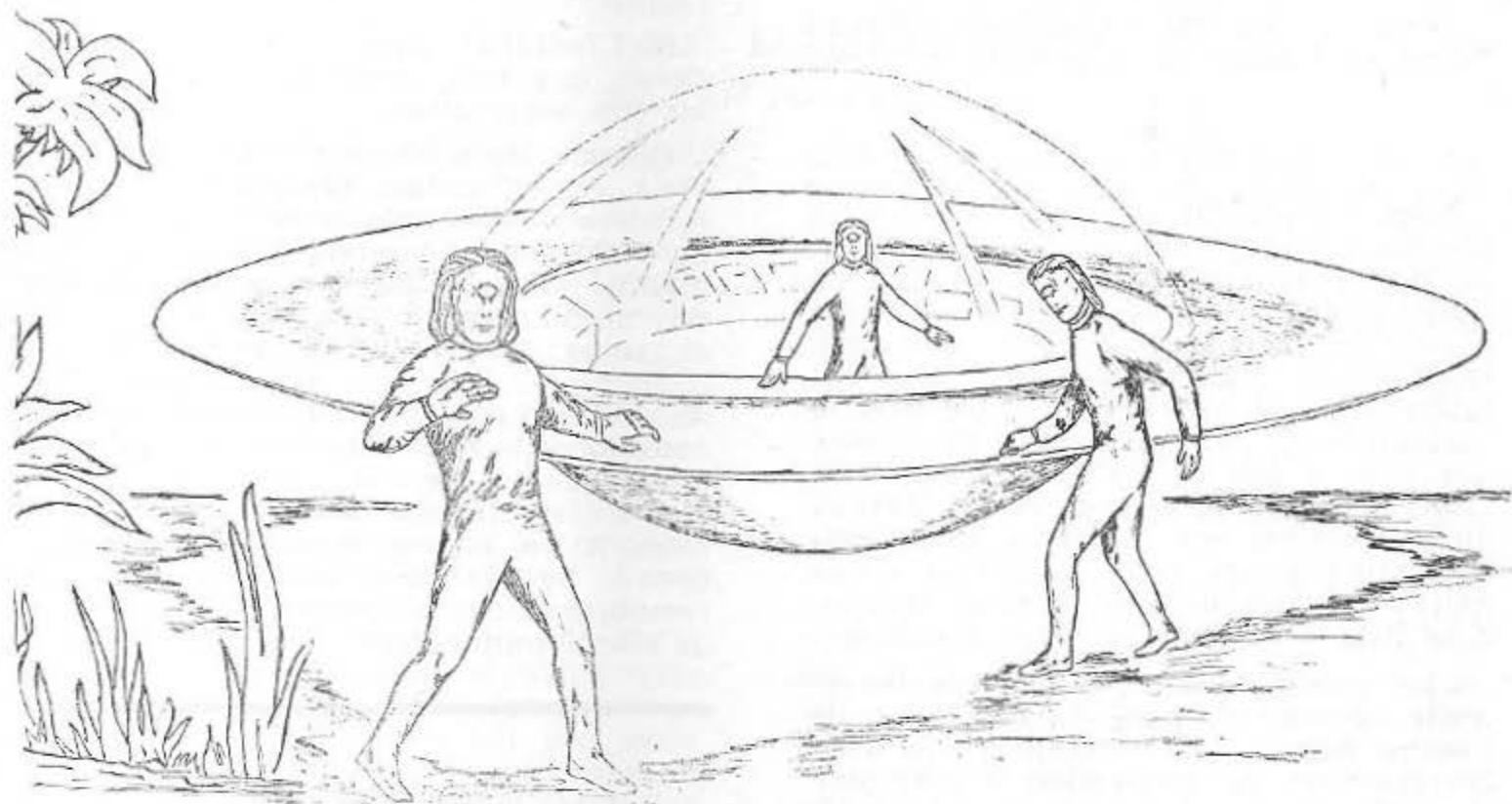
- 5) Cas N° 118 : Syracuse, Italie, 29 mai 1960. Taille de 1 m. Combinaisons à reflets irisés ressemblant à des scaphandres. A la place des bras, deux « choses » ressemblant à de « petites ailes ».
- 6) Cas N° 124 : Itapirito, Brésil, 30 août 1962. Créature de forme arrondie, de 1 m 20 de haut, à petite tête. Membres courts. Vêtement semblable à du cuir, partie supérieure lumineuse.
- 7) Cas N° 131 : Saltwood, Angleterre, 16 novembre 1963. Taille de 1 m 70. Pas de tête. Peau noire. De chaque côté, des ailes ressemblant à celles d'une chauve-souris.
- 8) Cas N° 163 : Long Prairie, Minn., U.S.A., 23 octobre 1965. Taille de 15 cm. Sortes de boîtes cylindriques marchant sur deux « nageoires » ou « ailerons ». Bras ressemblant à des « allumettes ». Comportement humain.
- 9) Cas N° 224 : Childers, Australie, 15 janvier 1969. Aspect amorphe. Taille triple de la normale. Membres épais. Couleur pourpre.

Addition au texte initial de l'étude

DÉFINITION D'UN NOUVEAU TYPE D'OCCUPANT

Après s'être efforcé — ce qui était une tâche bien difficile — de répartir en types distincts les 230 occupants qu'il avait retenus pour son étude, M. Jader U. Pereira en vient ensuite à l'analyse générale et statistique de leurs manifestations. Avant de présenter au lecteur cette analyse, nous ouvrirons une parenthèse pour faire état d'un nouveau type d'occupant que M. Jader U. Pereira a été amené tout récemment à définir, et qui se situe en marge de la classification qu'il avait adoptée. Intégrer le nouveau type d'occupant dans cette classification aurait entraîné une refonte de celle-ci que notre correspondant ne pouvait présentement envisager. Nous poursuivons donc sans modification la publication de l'étude initiale, les indications données sur le nouveau type d'occupant ne constituant pour le moment qu'une information supplémentaire fournie en raison de son intérêt.

Continuant à suivre de très près tout ce qui paraît au sujet des occupants, M. Jader U. Pereira nous a dernièrement fait savoir qu'il y aurait lieu d'ajouter aux types déjà définis dans son étude



un nouveau type d'occupant auquel il est très difficile d'attribuer un numéro dans le système de classification déjà exposé.

On a pu noter l'existence, dans la catégorie des « Cas isolés » de deux cas (les cas numérotés 154 et 158) relatifs à des occupants présentant une singulière ressemblance quant à la taille (80 cm) et quant à ce trait étonnant que constitue un œil frontal unique, trait qui, à la taille près, en fait littéralement des Cyclopes de la légende. Cette ressemblance n'avait pas manqué de frapper M. Jader U. Pereira, et il nous a écrit le 19 juin dernier :

« Dans ma recherche, j'ai rencontré deux cas très similaires (cas 154 et 158) comportant des êtres de 80 cm de haut et n'ayant qu'un seul œil. Comme ces cas étaient pauvres en fait de détails — seuls la taille et l'œil unique étant signalés — et comme l'UFO avait été vu quelque temps après l'observation, et par d'autres témoins, je décidai de placer ces deux cas dans la catégorie des « Cas isolés ». Néanmoins, je soupçonnais fortement qu'ils correspondaient à un nouveau type d'occupant. Cette semaine, j'ai reçu d'Argentine des informations sur le cas survenu à Makallé, dans le Chaco argentin, cas dont le témoin est hautement digne de foi et dans lequel l'observation des êtres a eu lieu à une distance à peine supérieure à dix mètres.

« Ce fut une observation faite à la lumière du jour et je pense qu'elle confirme de façon décisive l'existence de ce type d'occupant. Je sais qu'il y a une

forte répugnance à admettre l'existence de ce type d'occupant en raison de ce trait anatomique défavorable que constitue un œil unique, et que beaucoup de gens peuvent considérer un tel type comme une impossibilité physiologique, mais, entre la théorie et les faits, je préfère prendre le parti des faits. »

M. Jader U. Pereira note que ce type ne peut entrer dans aucun de ceux déjà définis et qu'on ne peut même pas lui attribuer le N° 13 qui, selon le plan adopté, correspondrait à des êtres revêtus d'un scaphandre, ce qui n'est pas le cas. Sa place réelle serait entre les types 6 et 7. Ses caractéristiques, établies par notre correspondant, sont les suivantes :

NOUVEAU TYPE (NT) - Il a été observé dans 3 cas. Il comprend tous les occupants qui présentent un œil unique et il ne comporte pas de variantes.

Ce type fut créé après la conclusion de l'étude initiale. Il procède des cas N° 154 et N° 158 (C.I. 4 et C.I. 5), et d'un cas survenu à Makallé, dans le Chaco argentin, le 9 octobre 1969 et dont nous n'avons eu connaissance qu'en juin 1970. Sa place réelle est entre les types T6 et T7.

Taille de 80 cm. Visage avec un seul œil. Chevelure longue dans un cas.

Dans un cas également le vêtement est spécifié : le corps est couvert de « bandes argentées ». La tête est nue.

Rien n'a été indiqué concernant l'attitude, mais elle fut apparemment d'indifférence. Pas de port d'armes et aucun dialogue n'a eu lieu.

On a vu, au total, 12 occupants, 9 en dehors de leurs appareils et 3 à l'intérieur d'un autre appareil.

Deux cas ont été signalés en 1965 au Pérou et l'autre en Argentine en 1969.

Nous l'avons dit, M. Jader U. Pereira n'a pas intégré à son étude déjà rédigée ce nouveau type dont il n'a reconnu l'existence qu'après coup. Il s'est borné à nous le signaler et à nous en donner la définition. Mais nous pensons qu'il est intéressant de reproduire ci-dessous, à l'intention de nos lecteurs, le résumé que nous a fait M. Jader U. Pereira de cette observation argentine de Makallé qui a emporté ses dernières hésitations et justifié à ses yeux l'addition d'une unité — à bien des égards hors série — à sa liste antérieure de types reconnus :

« Le témoin est un policier à la retraite, devenu fermier dans la zone de Laguna Blanca ; il est bien connu dans la région et sa déclaration a créé une vive émotion.

« Il roulait en voiture quand il vit l'objet au-dessus du sommet d'un arbre à une distance de dix mètres. Il ressentit une étrange sensation de froid dont il pense qu'elle a pu être causée par la peur. Il arrêta sa voiture et resta à observer l'objet et les occupants qui se trouvaient à l'intérieur.

« Lotcket — c'est le nom du témoin — décrit les êtres comme ayant 80 cm de haut, une longue chevelure blonde, ressemblant à celle des « hippies », un œil unique, de couleur claire.

« Les branches de l'arbre fléchissaient sous le poids de l'objet, et cet objet émettait parfois des lueurs multicolores. Il s'éleva silencieusement dans le ciel.

« Le témoin s'éloigna du lieu et, à la demande des siens, décida d'informer le commissariat de police de l'événement. Il se rendit avec les autorités sur les lieux de l'observation, où l'on découvrit que la partie supérieure de l'arbre — il s'agissait d'un grand arbre — avait été brûlée.

« On n'a pas dit si les êtres avaient vu ou non le témoin. »

Faudrait-il conclure de ce témoignage, apparemment digne de foi, que, comme

beaucoup d'autres légendes, celle des Cyclopes a pu être le poétique reflet de quelque déconcertante et incroyable réalité ?

M. Jader U. Pereira a illustré d'un dessin que nous reproduisons cette très insolite observation.

Comme les modernes objectifs « flash-eye », cet œil unique des occupants pourrait avoir un champ comparable à celui qu'embrassent, ensemble, les yeux humains, mais un élément très important de notre capacité d'appréciation des distances lui ferait défaut : l'élément télémétrique. Ce qui, pour l'adaptation au milieu, constituerait un sérieux inconvénient et une sorte de rétrogradation biologique. A moins que cette « déficience » ne fût compensée par quelque élément ou organe inconnu, et insoupçonné. La vie peut avoir d'étonnantes ressources. On a parfois le sentiment qu'elle a tout essayé.

RECTIFICATIONS

Nous avons publié en traduction française un premier fragment de l'étude de M. Jader U. Pereira dans le précédent numéro de « Phénomènes Spatiaux » (N° 24). L'auteur a relevé dans notre texte quelques erreurs. Nous les signalons à nos lecteurs :

- 1) Page 14, à la deuxième ligne de notre avant-propos, on lit « de São Paulo ». Il faut lire : « de *Pôrto Alegre* ».
- 2) Page 16, colonne 1, ligne 13, on lit « Cas comportant un signalement de la forme de l'occupant : 230 ». Il faut lire : 214 au lieu de 230.
- 3) Page 16, colonne 2, ligne 3, on lit « — source discutable ou enquête insuffisante : 19 cas ». Il faut lire : 29 cas au lieu de 19.
- 4) Page 18, colonne 1, ligne 23, on lit « TYPE 2 - Ce type se retrouve dans 27 cas ». Il faut lire : 20 cas au lieu de 27.
- 5) Page 20, colonne 1, ligne 19, on lit « on a vu, au total, 5 représentants de cette variante ». Il faut lire : 8 représentants au lieu de 5.

Nous avons l'agréable devoir de remercier notre ami Joël Mesnard, qui nous a une fois de plus apporté son obligeant et précieux concours pour la traduction de ce second volet de la belle étude de M. Jader U. Pereira. Nous poursuivrons la publication de cette étude dans notre prochain bulletin.

A PROPOS DE "PRÉSENCE DES EXTRA-TERRESTRES" de von DÄNIKEN

par René FOUËRÉ

Né en 1935 à Schaffhouse (Suisse), Erich von Däniken est l'auteur d'un ouvrage, «*Erinnerungen die Zukunft*» («*Souvenirs du futur*»), qui a connu un succès mondial et dont Robert Laffont a publié en 1969, sous le titre «*Présence des Extra-terrestres*», une traduction française.

Dans cet ouvrage, l'auteur, pèlerin des hauts lieux archéologiques du monde, nous invite à repenser de façon neuve et révolutionnaire l'histoire classique des civilisations anciennes et les origines mêmes de l'humanité. Il s'efforce — non sans une certaine prudence de style — de nous convaincre que notre planète a reçu, il y a des millénaires, d'extra-terrestres visiteurs que, fût-ce contre leur vœu, les hommes d'alors ont pris pour des dieux et qui ont influencé l'évolution sociale, religieuse, culturelle et technique de notre espèce. Dès lors, nous pourrions trouver sur notre astre natal des vestiges de ce que pourra être notre propre futur.



Nous commencerons par dire que nous pensons personnellement que la Terre a été visitée par des êtres de l'espace depuis un temps immémorial. Sur ce point, nos propres arguments se confondent pour une large part avec ceux de l'auteur. Nous ajouterons qu'à notre sens c'est dans les écrits sacrés, dans les écrits traditionnels de l'Inde qu'on trouve le témoignage le plus direct, le plus libre de toute interprétation moderne, de ces visitations célestes. L'auteur a du reste cité quelques textes indiens heureusement choisis, mais il en est encore bien d'autres et nous pensons que c'est sans doute notre ami Alberto Fenoglio qui en a présenté, en quelques pages, la meilleure synthèse dans son article «*Astronefs de la préhistoire*» publié dans le N° 20, de mars 1960, de la revue «*Au-delà du Ciel*», revue qui a cessé de paraître en France.

Les critiques que nous pourrions faire à l'ouvrage de von Däniken, critiques qui se voudraient utiles, ne porteront donc en aucune manière sur le fond de cet ouvrage, sur la thèse qui en fait essentiellement l'objet.



Cette thèse n'est pas neuve, mais il faut reconnaître que l'auteur l'a exposée avec beaucoup de talent, d'une manière entraînante, sinon convaincante, et qui

explique le succès de son livre. Son enquête s'étend à tous les continents et il interroge les vestiges les plus divers du passé, les plus divers et les moins compréhensibles, les plus énigmatiques, à la lueur des acquisitions et des réalisations techniques les plus modernes de notre espèce. Il s'attache à nous persuader que les mystères les plus irritants que nous présentent les époques les plus reculées de notre histoire s'éclairent lorsqu'on les examine en fonction de nos trouvailles les plus récentes.

C'est une démarche qui n'est dépourvue ni d'intérêt ni de périls. Ni de périls, car rien ne nous assure que les recherches et les découvertes de notre temps, en matière d'aéronautique ou même de télécommunications spatiales, sont la mesure des recherches et des découvertes de possibles civilisations extra-terrestres. Il n'est pas évident que toutes les machines capables de vols interplanétaires aient été construites dans le passé ou seront construites dans l'avenir sur le principe et le modèle de nos propres réalisations et projets. D'autant plus que, présentement, nous n'avons encore aucune idée claire du système de propulsion et de la structure des machines qui pourront nous permettre d'atteindre un jour ne fût-ce que la plus proche des étoiles de notre galaxie.

Il n'empêche que la critique que fait von Däniken des méthodes actuelles de prospection et d'interprétation du passé est pertinente et valable. Il serait hautement souhaitable que fussent constituées ces équipes de recherche archéologique qu'il nous propose et dans lesquelles on ne trouverait pas seulement des archéologues professionnels mais aussi des ingénieurs, des techniciens, des biologistes, des hommes parfaitement au courant des recherches les plus avancées de notre science dans des domaines les plus variés. On ne peut qu'applaudir à ce projet d'équipes «*pluridisciplinaires*» se consacrant à l'exploration du passé.

Mais, s'il n'est pas recommandable de s'en tenir uniquement à l'avis des spécialistes actuels de l'archéologie — dont les interprétations peuvent se fonder sur des bases trop exiguës et s'appuyer sur des schémas intellectuels devenus de paresseux poncifs —, il peut être moins recommandable encore d'ignorer leur avis, de faire fi des informations qu'ils ont accumulées, si «*orientées*» qu'elles puissent être, et l'auteur lui-même est, à plus d'un titre, victime de cette méconnaissance.

Sa présentation du sujet est des plus intelligentes et des plus brillantes. Il excelle à montrer comment des populations primitives de notre planète — ou d'une autre — qui ne recevraient qu'une visite de nos techniciens les plus avancés seraient amenés à s'en forger un souvenir qui évoquerait singulièrement les textes légendaires de nos plus anciennes civilisations. Mais quand il en vient aux détails, il lui arrive de commettre des erreurs qui sont d'autant plus regrettables que, dans son fond, sa thèse nous paraît juste et son analyse générale méritoire. Bien des passages du livre nous font déplorer que l'auteur lui-même n'ait pas été assisté dans ses recherches par des hommes de science.

..

Que la femme de Loth ait regardé « droit » dans un « champignon atomique », nous n'avons pas d'objection majeure à l'admettre à titre d'hypothèse. Mais que ce champignon atomique ait fait tomber *sur-le-champ* « une pluie de soufre et de feu » sur Sodome, cela nous paraît moins compréhensible. Les retombées locales d'une explosion nucléaire ne sont pas immédiates, d'autant que le texte biblique ne nous dit pas que le châtement divin soit parti du sol.

Selon l'auteur — et d'autres avant lui —, l'Arche d'alliance était pour une part un condensateur. Soit, mais comment un chérubin en or pouvait-il « tenir lieu d'aimant » et comment, de ce fait, l'Arche-condensateur pouvait-elle se transformer en émetteur-récepteur ?

Que l'érection des pyramides pose des problèmes aux techniciens, c'est un fait, mais on n'est pas pour autant assuré qu'un tel travail était impossible dans le cadre des techniques qui, au jugement de nos historiens, étaient connues à l'époque, et dont certaines ont été effectivement utilisées.

Les Egyptiens n'ont pas traîné des blocs « avec des cordes illusoires », car un bas-relief inclus par Djehutihotep dans sa tombe, datant de la XII^e dynastie, nous montre des cordes bien réelles. Et, dès la V^e dynastie, les bâtisseurs de pyramides se sont servis de véhicules montés sur roues. Les Egyptiens se sont également servis de ciseaux de cuivre — sinon faits de bronzes autotrepants — et ont utilisé pour attaquer le granit des techniques d'échauffement violent et de refroidissement brutal. Pour détacher des blocs des carrières, ils ont pratiqué des saignées dans le roc et y ont enfoncé des coins de bois dont ils ont ensuite provoqué par arrosage la dilatation brisante. Tout cela et bien d'autres choses encore se trouvent, avec photographies et dessins à l'appui, dans l'ouvrage de I.E.S. Edwards « The pyramids of Egypt »,

un Pelican Book N° A168, ouvrage dont une traduction a paru dans la collection du « Livre de Poche ».

Il est fort regrettable que von Däniken n'ait pas pris connaissance de ce livre, qu'il ne mentionne d'ailleurs pas en bibliographie. Comme l'a dit un humoriste, nos aïeux n'étaient pas plus bêtes que nous pour l'être autrement. Les hommes du passé ont été d'excellents observateurs et ont fait d'ingénieuses trouvailles auxquelles nous ne pensons plus parce que nous résolvons autrement aujourd'hui les problèmes qui leur étaient posés. Mais, avant de faire intervenir des secours extra-terrestres ou miraculeux — et c'est là un sage emploi du célèbre « rasoir d'Occam » — il faut au moins faire l'inventaire préalable de tous les moyens dont, au regard de l'histoire classique, ils disposaient. On ne peut tout de même pas penser que, pour abuser les historiens futurs, les Egyptiens aient fait toute une mise en scène, fabriqué des outils dont ils ne se seraient pas servis, pour mieux dissimuler des moyens fantastiques auxquels ils auraient eu effectivement recours.

Nous n'écrivons pas cela pour dénigrer un livre dont nous n'entendons méconnaître ni la valeur ni l'intérêt, mais pour mettre en garde son auteur contre des insuffisances qui le desservent.

Toujours à propos de l'Égypte, von Däniken explique que les Egyptiens procédaient à la momification en vue d'une résurrection du corps. C'est se méprendre fâcheusement sur la notion que les Egyptiens se faisaient de l'au-delà. C'est presque leur prêter des pensées chrétiennes. La comparaison avec les conceptions de Robert C.W. Ettinger sur la survie n'est pas recevable. L'auteur américain entend conserver le corps intact. Tandis que, peut-on dire, la momie égyptienne n'avait littéralement que la peau et les os. Délicatement extrait du crâne, le cerveau allait rejoindre dans les vases « canopes » les autres viscères également soustraits au corps. Faire ressusciter ce corps, mis en pièces détachées, c'était difficilement pensable !

Il s'agissait en fait de tout autre chose. Les Egyptiens croyaient que l'homme était un rassemblement fonctionnel temporaire d'éléments séparables. Le plus « matériel » d'entre eux était le corps physique, tel que nos sens le perçoivent, l'élément le plus spiritualisé étant le « ka » ou « double », quelque chose comme l'âme des chrétiens.

Mais les Egyptiens pensaient que pour assurer la survie du « ka » dans l'au-delà et pour maintenir une sorte de lien entre ce « ka » et l'univers dans lequel il s'était jadis « incarné », il fallait préserver le corps physique de la décomposition. D'où les rites de la momification. Le « ka » pouvait, dans ces conditions, tantôt flotter

dans l'espace spirituel ou céleste et tantôt venir hanter son ex-corps momifié, et, par là, exercer une influence sur le milieu terrestre qui avait été le sien.

Selon les vues de la religion magique de l'Égypte, ce n'était pas seulement le corps propre du défunt qui pouvait contribuer à assurer l'immortalité posthume du « ka », mais, à un moindre degré, les effigies symboliques de ce corps, les statuettes disposées autour du sarcophage et sur lesquelles, de son vivant, le pharaon venait projeter rituellement son souffle pour les pénétrer en quelque sorte de sa vie.

Tout cela est bien connu de ceux qui ont étudié ce qu'on pourrait appeler l'ésotérisme égyptien, et dans son ouvrage « L'Égypte et la genèse du surhomme » (« La Colombe », Paris 1957), Jean-Louis Bernard écrit, à la page 77 :

«...Après sa mort, son *ka* demeure dans la tombe, avec sa *khaïbit*. Le *ka*, fragment spiritualisé de l'âme, équilibre la *khaïbit*, ce résidu ténébreux de l'âme. Le personnage, donc, continue de rayonner à la terre.

« *Ka* et *khaïbit* peuvent être fixés à une statue. Leur énergie respective se condensera dans l'objet pour assurer une présence (...). Une fois mort, le saint (surtout le pharaon) reste présent, spirituellement, par son *ka*, lié à la momie, tout comme la *khaïbit*. »

Mais ce point de vue n'est pas propre aux tenants de l'ésotérisme. On le trouve exposé dans des ouvrages aussi classiquement universitaires que celui de Gustave Jéquier, « Histoire de la civilisation égyptienne » (Payot, Paris 1925), où l'on peut lire, à la page 129 :

«...Le but des Égyptiens était de s'assurer après la mort un lieu de repos qui fût pour eux le gage et la condition de la vie éternelle, et ils sacrifiaient volontiers le bien-être de leur existence terrestre, étape provisoire, à la perpétuation de leur âme et de leur double ; ce but, ils l'obtenaient en partie par la connaissance des formules magiques, qui faisaient d'eux les égaux des dieux, en partie aussi en préservant des atteintes du temps et des hommes leur corps physique, qui restait le support de leur être immatériel. Plus le tombeau était profond, plus son entrée était difficile et obstruée, plus grandes aussi étaient les chances de conservation pour la momie. L'ombre du mort, son double, son *ka*, pouvait alors continuer de vivre dans la tombe... »

On retrouvera également des indications équivalentes à l'article « Égypte » de l'Encyclopaedia Universalis.

Tout ceci, contrairement à ce que paraît dire Erich von Däniken, n'a rien à voir avec l'idée de « réincarnation »,

au sens strict du terme. Cette idée — qui présente des aspects très subtils et généralement insoupçonnés — ne saurait se confondre avec l'idée judéo-chrétienne de la résurrection des corps et, dans les pays qui, comme l'Inde, tiennent la réincarnation pour un fait indiscuté, l'incinération du corps des défunts est de règle — ce qui nous met aux antipodes de la momification —, sauf dans certains cas exceptionnels dont nous ne pouvons aborder l'examen ici.

Encore une fois, nous ne cherchons pas à minimiser les mérites du livre de von Däniken, mais ce qu'il dit sur la momification égyptienne nous paraît une excellente illustration du danger que l'on court à vouloir interpréter des faits ou documents qui remontent à un passé très lointain — on a déjà beaucoup de peine à entrer vraiment dans l'esprit d'un homme du moyen âge — et se rattachent à des visions du monde qui ne sont pas nôtres, quand on n'a pas préalablement approfondi tout ce que les recherches historiques ont pu révéler sur les croyances, l'iconographie et la symbolique de la civilisation dont ces faits ou documents sont les vestiges.

Nous avons déjà attiré l'attention de nos lecteurs sur une méprise de ce genre dont il est fait état dans le texte de Stanislas Bartl traduit par notre ami Chaloupek et publié dans le N° 23 de « Phénomènes Spatiaux » (pp. 29 à 31).

Il y a des sujets qu'on ne peut aborder qu'après une longue préparation et l'imagination la plus brillante peut devenir sa propre victime quand elle se déploie dans un domaine qui ne lui est pas familier et dont elle n'a pas vérifié préalablement les structures.

Les esprits attentifs se rendront compte par les exemples précis que nous venons de donner que les mises en garde que nous avons plusieurs fois formulées n'ont aucunement un caractère gratuit et ne sont aucunement inspirées par un désir de dénigrement, mais de vérité. Nous n'avons aucun plaisir à critiquer qui que ce soit, c'est la vérité qui nous importe, et nous estimons que le meilleur moyen de faire réfléchir ceux qui ne pensent pas comme nous, c'est de leur présenter une argumentation qui, ne s'écartant à aucun moment de la vérité, ne peut offrir une prise facile à leurs critiques, ne peut leur donner cette occasion de ridiculiser l'adversaire qu'ils ne cessent de guetter. De toute évidence, cela nécessite un grand effort de recherche et une volonté de lucidité totale, mais on ne saurait se passer de cet effort et de cette volonté.

L'auteur de « Présence des Extra-terrestres » a pris le soin de donner une bibliographie déjà importante, mais nous

regrettons que, dans le corps même de l'ouvrage, il n'ait presque jamais fait de référence précise aux ouvrages cités dans cette bibliographie. Ce qui rend toute vérification particulière difficile.

Erich von Däniken ne parle — très favorablement d'ailleurs — de la réalité des soucoupes volantes que dans un seul chapitre de son ouvrage. Ce qui ne veut pas dire, tant s'en faut, que ceux qui se penchent sur le problème des soucoupes volantes n'auront pas intérêt, ne fût-ce que sur le plan de la présentation du sujet, à prendre connaissance de la totalité de l'ouvrage.



S'il nous fallait commenter en détail cet ouvrage — et bien d'autres écrits dans le même esprit —, il nous faudrait nous-même écrire un livre, qui n'aurait pas sa place ici.

Nous devons donc nous limiter à ces quelques remarques auxquelles toutefois nous ajouterons celle-ci :

Nous sommes surpris de ne trouver ni dans l'ouvrage de Däniken, ni dans maints autres ouvrages de même inspiration, aucune référence à un livre qui est un monument d'érudition — la bibliographie incluse dans ce livre n'oc-

cupe pas moins de 15 pages de grand format et en petits caractères — et qui a été publié chez Plon en 1962 sous le titre « L'énigme du dieu blanc précolombien ». L'original a été écrit en allemand. Son auteur, qui se cache sous le pseudonyme de Pierre Honoré, est, en Amérique du Sud, « directeur d'un institut de recherches, professeur d'université et conseiller gouvernemental ».

Si classiques qu'aient pu être ses études, sa thèse est des plus audacieuses. Il nous paraît que tous ceux qui écrivent sur ce genre de sujets ne devraient pas se permettre de l'ignorer.

Elle consiste à affirmer que la légende du dieu blanc, qui se retrouve chez tant de civilisations précolombiennes d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud, a eu pour fondement historique l'arrivée, sur le continent américain, de navigateurs crétois, épisode qui se serait situé aux environs de l'année 1500 avant notre ère.

Nous ne désirons aucunement prendre parti en si délicate matière, mais il n'est pas besoin de souligner toutes les conséquences que pourrait avoir, si elle se révélait exacte, cette thèse révolutionnaire si documentée et, nous semble-t-il, originale.

RECTIFICATION

Dans notre article « Similitudes et contrastes » (« Phénomènes Spatiaux » N° 24), nous avons rapproché (page 12) de l'observation faite par Robert Vitolniek à Ogré, en Lettonie, une autre observation faite en France et dont le compte rendu avait été attribué par la revue « L'Astronomie » de mars 1970 à M. R. Balusseau de Ruffec.

Cette attribution avait été faite par erreur. Le véritable observateur du phénomène, M. Dominique Bau, de Nantes, nous a écrit pour nous en informer, en nous précisant la date de l'observation : le 8 octobre 1969 entre 7 h 10 et 7 h 30 du matin. Il nous a en outre donné des précisions supplémentaires sur lesquelles nous pourrions revenir.

PUBLICATIONS SIGNALÉES

Ouvrages de documentation :

- Strange effects from UFOs**, a NICAP special report, N.I.C.A.P., 1536 Connecticut Avenue, N.W. Washington D.C., 20 036, USA, 4,10 \$.
- UFOs: A new look**, a NICAP special report, N.I.C.A.P., 1536 Connecticut Avenue, N.W. Washington D.C., 20036, USA, 1969, 3,90 \$.
- UFO Percipients**, Numéro spécial N° 3 de la « Flying Saucer Review », September 1969, 21 Cecil Court, Charing Cross Road, London, W.C. 2, 8 sh 6 d ou 1,10 \$
- Lynn E. Catoe, **UFOs and Related Subjects: An Annotated Bibliography**, Document AFOSR 68-1656, Superintendent of Documents, Government Printing Office, Washington D.C., 20402. Prix : 3,50 \$.

Documentation photographique :

- Antonio Ribera, **Platillos volantes ante la camara** (album photographique), Editorial Pomaire, Av. Infanta Carlota 157, Barcelona 1969, 209 pages 21x22, relié, 450 pesetas.

(Suite page 34)

COMPLÉMENT A "LA NEIGE D'OCTOBRE"

par Jean SENELIER, ingénieur

A la suite de mon article (« Phénomènes Spatiaux », N° 16, p. 8), des correspondants ont bien voulu m'adresser des indications complémentaires.

Je remercie en premier lieu M. le Colonel en retraite Jean Holl, qui m'a fort aimablement envoyé des extraits de l'ouvrage du chanoine C. Barthas « Fatima, merveille du XX^e siècle » (Toulouse, Fatima Editions, 3 rue de Constantine, 1953).

Il y eut en effet à Fatima (Portugal), en septembre et octobre 1917, une série de faits dont les conséquences religieuses ne me font pas oublier l'origine réelle qui, à mon avis, est à rechercher dans une manifestation du type « Objet volant non identifié ».

Voici ce qu'écrivait le chanoine Barthas à propos de la journée du 13 septembre 1917 : « (...) du ciel tombaient des sortes de fleurs blanches ou de flocons de neige qui ne touchaient pas le sol mais s'évanouissaient à une certaine hauteur » (p. 103, édition de 1957). Cette chute était concomitante du déplacement d'un globe lumineux, indépendant du soleil, déplacement qui se faisait d'est en ouest.

Ce globe « avait une forme ovale, le côté le plus large tourné vers le bas (...) tous ceux qui l'aperçurent eurent l'impression que c'était une sorte d'aéroplane céleste » (ibid. p.127) .

C'est là une description frappante que l'on ne devait retrouver que cinquante ans plus tard.

Lorsqu'eut lieu le phénomène principal, qui devait constituer pour l'Eglise catholique le « miracle de Fatima » du 13 octobre 1917, il ne semble pas qu'il y ait eu ce jour-là une chute de matière blanche. Sur ce point, j'indique à M. le Colonel Jean Holl qu'il faudrait consulter le rapport du Pr José Proença de Almeida Garret, de l'université de Coïmbre, qui fut un témoin oculaire. J'ignore dans quelle publication il fut alors imprimé, mais on doit pouvoir le retrouver assez facilement.

Ajoutons, mais cela demanderait à être vérifié, qu'il y aurait eu encore des chutes de flocons blancs lors des pèlerinages des 13 mai 1918 et 13 mai 1924.

Je remercie également M. J.-L. Bequereau qui m'a envoyé un échantillon de « fils de la Vierge » (?), reçu d'un cor-

respondant belge M. Edgar Simon, et provenant d'une chute de ces fils survenue à Bontiful, près de Salt Lake City (Utah, USA), à la fin de mars 1966.

Ces fils, vu leur parfaite stabilité dans le temps, ne sauraient être assimilés à la matière sublimable dont il a été question, mais ils pouvaient être cependant tombés du ciel. Quoi qu'il en soit, j'ai jugé bon d'essayer de déterminer leur nature. Ce n'était pas de la soie, car elle n'a pas été détruite par le chlorure de zinc et a refusé la teinture par la fuchsine. L'essai de combustion montrant nettement la formation de globules allant du brun foncé à une teinte noirâtre, il s'agissait d'une fibre synthétique qui, sous l'influence de la chaleur, fond en faisant apparaître son caractère résineux. Enfin, ces fils ne se dissolvant pas dans l'acétone, j'en ai conclu qu'il s'agissait tout simplement de fils de nylon.

En complément au phénomène signalé le 14 octobre 1959 à Prato (Espagne), je précise qu'il y eut bien ce jour-là observation d'un objet circulaire lumineux dans le ciel, que le temps était ensoleillé et qu'il n'y avait pas de nuages. La chute de matière aurait été importante. Les filaments ressemblaient à de la fibre de verre, légèrement blanchâtres, visqueux (ce qui indique une décomposition rapide). Ils se sublimaient en 4 ou 5 minutes.

Une autre chute aurait eu lieu, mais le 6 mars 1959, à Loches (Indre-et-Loire), sous la forme d'une pluie de filaments ressemblant aux précédents et tombant pendant vingt minutes sur une zone de 2 km².

Des renseignements complémentaires seraient cependant, ici, très utiles.

Je regrette à ce propos qu'aucun lecteur britannique ne m'ait encore apporté un supplément critique s'agissant de l'affaire de Rudgwick survenue en octobre 1952. Cela viendra peut-être un jour.

Enfin, pour terminer, je signale qu'il y a dans le livre de C.A. Maney et Richard Hall « The challenge of unidentified Flying Objects », Richard Hall éditeur, Washington D. C., 1961, quelques autres faits, mais malheureusement pas de solution au problème posé.

Dr JAMES E. McDONALD

Professeur de Météorologie

Doyen de Physique de l'Institut de Physique Atmosphérique
de l'université de l'Arizona

OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS

LE PLUS GRAND PROBLEME SCIENTIFIQUE DE NOTRE TEMPS ?

Traduit de l'américain par René Fouéré, cet ouvrage a été édité sous la forme d'un numéro spécial de la revue « Phénomènes Spatiaux ». Écrit par un savant il constitue l'une des meilleures réponses scientifiques qu'on puisse faire aux détracteurs de la réalité spécifique des objets volants non identifiés.

VII + 86 pages 15,5 x 24 cm
sous couverture carte forte en deux couleurs

PRIX : 7,50 F

Prière d'adresser les commandes au
G.E.P.A. - 69, rue de la Tombe-Issoire, PARIS-14^e
et d'en virer le montant au compte courant postal
7 914-47 PARIS, du G.E.P.A.

PUBLICATIONS SIGNALÉES

(suite)

Ouvrages traitant des soucoupes volantes :

Exceptionnellement, nous prions nos lecteurs de se reporter aux pages 30, 32 et 33 du numéro 20 de « Phénomènes Spatiaux ». En outre, nous signalons les ouvrages suivants :

Erich von Däniken, *Présence des extraterrestres*, Robert Laffont, Paris, 1969.

Henry Durrant, *Le livre noir des soucoupes volantes*, Robert Laffont, Paris, 1970.

John A Keel, *UFOs Operation Trojan Horse*, G.P. Putnam's Sons, New York, 1970.

Carlos Murciano, *Algo flota sobre el mundo*, Editorial « Prensa Espanola », Serrano 61, Madrid (6), Espagne.

Antonio Ribera, *Proceso a los OVNI*, Dopesa, Infanta Carlota 123-127, Barcelona, 1969, 160 pages 10x16, broché, 100 pesetas.

Jacques Vallée, *Passport to Magonia*, Henry Regnery Cy, 114 West Illinois Street, Chicago, Illinois 60610, USA.

AU PROGRAMME DES PROCHAINES REUNIONS PUBLIQUES

Réunion du 23 octobre :

Hommage au général Chassin, président du G.E.P.A. de 1964 à 1970.
Etat présent du problème des soucoupes volantes.

Réunion du 20 novembre :

Science-fiction et soucoupes volantes, par Mme Monique Lebailly.

Réunion du 11 décembre :

Mort de l'orthoténie ?, par M. François Toulet, statisticien, diplômé de l'INSEE.